

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE IBN KHALDOUN DE
TIARET INSTITUT DES SCIENCES
VETERINAIRES DEPARTEMENT DE
SANTE ANIMALE**

**PROJET DE FIN D'ETUDES EN VUE DE L'OBTENTION DU
DIPLOME DE DOCTEUR VETERINAIRE**

Sous le thème

*LES MOTIFS DE SAISIE AU NIVEAU
DE L'ABATTOIR DE TIARET*

PRESENTE PAR:

M^{lle}: BOUHACI ZOHRA

ENCADRE PAR:

D^f:ADENANE MOUNIR

Juin 2016

Remerciement

En premier lieu, je remercie Dieu le tout puissant pour m'avoir donné la chance de vie et de connaissances sur le chemin de la science ainsi que le courage, la force et la patience pour mener à terme ce travail

J'exprime ma sincère gratitude à M^r ADENANE. M pour son précieux et honorable aide dans l'orientation et la direction de ce travail.

*Je remercie également l'inspecteur de l'abattoir
Pour leur aide durant la réalisation de la partie expérimentale.*

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et mon sincère gratitude à tous les enseignants qui nous ont accompagné durant ce cursus universitaire.

Enfin ; il est agréable d'adresser mes remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Zahra

Dédicace

Je dédie ce modeste travail aux êtres les plus chers à mon cœur, mes parents qui j'aime beaucoup et qui j'aimerais tout ma vie et qui ma soutenue au cours de mes études et m'a toujours entouré avec son amour, ses sacrifices, ses conseils et ses encouragements.

A Mon frères : MOHAMED et mes sœurs.

A ma grande famille paternelle et maternelle.

A tous mes amis khadidja, houda, ghania .

A toute la famille : BOUHACI

A mon amie Hocine

A tous m'ont aidé à réaliser ce travail.

A toute la promotion 2016.

A tous ce qui j'aime et qui m'aime.

ZAHRA.

Liste des figures

Figure N°1 : la saignée	04
Figure N°2 : la dépouillement	05
Figure N°3 : L'éviscération	05
Figure N°4 : Ovin, Poumon, Kyste hydatique	64
Figure N°5 : Ovin, Poumon, Abscès suite à des kyste hydatique	64
Figure N°6 : Ovin, Poumon emphysème	64
Figure N°7 : Ovin, Poumon pneumonie	64
Figure N°8 : Ovin, Poumon hépatisation grise	65
Figure N°9 : Ovin, Poumon hépatisation grise	65
Figure N°10 : Ovin, Poumon broncho-pneumonie avec hépatisation rouge	65
Figure N°11 : Bovin, Poumon ancien kyste hépatique avec abcès et hépatisation rouge	65
Figure N°12 : Bovin, Poumon abcès	66
Figure N°13 : Caprin, Poumon abcès	66
Figure N°14 : Bovin, Poumon gon graine	66
Figure N°15 : Ovin, Poumon atélectasie	66
Figure N°16 : Ovin, foie stéatose	67
Figure N°17 : Ovin, foie sclérose	67
Figure N°18 : Bovin, foie congestion suite à une RPT	67
Figure N°19 : Ovin, foie pétéchie	67
Figure N°20 : Bovin, foie kyste hydatique	68
Figure N°21 : Bovin, foie kyste hydatique	68
Figure N°22 : Bovin, foie ancien kyste hydatique	68

Figure N°23 : Bovin, foie kyste hydatique déffuse.....	68
Figure N°24 : Ovin, foie cysticerose hépato péritonéale	69
Figure N°25 : Ovin, foie fasciolose	69
Figure N°26 : Bovin, foie abcès hépatique	69
Figure N°27 : Bovin, foie abcès hépatique	69
Figure N°28 : Bovin, carcasse saisie partiel suite à une RPT	70
Figure N°29 : Bovin, carcasse saisie partiel suite à une fracture des cotes	70
Figure N°30 : Bovin, carcasse saisie partiel suite à une fracture de l'humérus	70
Figure N°31 : Ovin, carcasse saisie totale suite à une tumeur d'utérus	70
Figure N°32 : Bovin, carcasse saisie totale cachexie	71
Figure N°33 : Bovin, carcasse saisie totale ictère	71
Figure N°34 : Bovin, carcasse saisie totale tuberculose	71
Figure N°35 : Bovin, carcasse saisie totale	71
Figure N°36 : Bovin, carcasse saisie totale tuberculose	72

Sommaire

Remerciement

Dédicace

Introduction a

Le travail avait pour l'objectif b

Chapitre 1

Généralité 2

Définition de l'abattoir 2

Travail effectué à l'abattoir 2

I. Inspection anti mortelle 2

a. L'abatage 3

b. Définition de l'abatage 3

c. Les opérations d'abatage 3

d. Sacrifice 3

e. La saignée 4

f. L'habillage 4

g. L'éviscération 5

II. Inspection ante mortem 6

a. Définition 6

b. But d'objectif 6

c. Règle générale 6

d. Technique de réalisation 6

e. Sanction de l'inspection ante mortem 10

III. Inspection post mortem 11

a. Examen à distance 11

b. Examen rapproché 11

Les poumons

A. L'aspect des poumons 11

B. Inspection des poumons 11

C. Les différentes pathologie des poumons 12

1. Congestion pulmonaire 12

2. Œdème pulmonaire 12

3. Pleurésie	12
4. Pneumonie	12
5. Emphysème pulmonaire	12
6. Atélectasie	13
7. Abscès du poumons	13
8. Inspiration de sang pendant l'abattage	13
9. Hépatisation	13
10. Les strongles pulmonaires	14
11. Hydatidose	14

Le foie

1. Aspect de foie	15
2. Inspection d'un foie	15
3. La différente pathologie de foie	15
a. Les congestions hépatiques	15
b. Les abcès de foie	15
c. Hydatidose	16
d. La douve de foie	16
e. Cysticercose hépato péritonéale	16
f. Fibrose	16

Chapitre 2

I. Motifs de saisie	18
II. Classification des motifs de saisie des abats et carcasse	19
III. Les lésions du muscle	20
a. La fibrolipomatose	20
b. La viande amyotrophique	21
c. La cysticercose musculaire	22
IV. Les lésions du T.conjonctif adipeux	24
a. la viande cachectique	24
b. la viande à cachexie aqueuse	25
c. Ictère	26
d. Adipoxanthos	27
e. La congestion	29
f. La viande saigneuse	30
g. La coloration médicamenteuse	31

V.	Les lésions des os et des articulations	32
	a. les arthrites	32
	b. les fractures	33
VI.	La viande à évolution anormale	34
	a. la viande surmenée	34
	b. la viande fiévreuse	35
	c. La viande fœtale	36
	d. Viande saigneuse	37
	e. Viande étouffée	37
	f. Viande fermentée	37
	g. Viande putréfiée	37
	h. Viande répugnante	37
	i. viande intoxiquée	37
	j. Viande immature	37
	k. Viande cadavérique	37
VII.	Les lésions des séreuses	38
	a. Péricardite	39
	b. Péritonite	40
VIII.	Les maladies spécifiques	41
	a. La tuberculose	41
	b. la brucellose	43
	c. la strongylose	44
	d. La fasciolose	45

Partie expérimentale

Matérielles et méthodes	46
L'abattoir	46
La Description de l'abattoir de Tiaret	46
Bilan des inspections des organes	48
Résultats et discussions	61
Les cas de saisies	63
Référence	

Introduction

Introduction :

La conservation de la santé publique c'est le but essentiel de vétérinaire d'abattoir, c'est une grande responsabilité, donc il est concerné d'avoir des connaissances sur tous les lésions que sa soit sur la carcace ou bien sur les abats.

La viande a une grande valeur nutritive, elle présent la source principale de protéine animal pour l'homme et un élément important dans l'apport en acides aminés essentiels. Elle peut être aussi la source majeur de processus pathologique menaçant la santé du consommateur et pouvant parfois être l'origine de la mortalité, ainsi que les abats. Ces derniers sont en relation avec différentes facteurs de risque comme l'environnement qui se montre agressif vu les changements de température, d'humidité, de ventilation, d'hygiène ainsi qu'une alimentation parfois insuffisante.

Plusieurs types antigéniques bactériens, virus ou autres micro-organismes peuvent être à l'origine de ces lésions, agissant seuls, en association ou en synergie sur un terrain préparé par des anomalies du milieu ambiant. Différentes maladies respiratoires ont été reconnues chez les ruminants y compris la pneumonie Enzo otique du veau, fièvre de transport, la pneumonie parasitaire et la pneumonie suppurative, Les strongles pulmonaires, provoquent des lésions directes au niveau des organes cibles, bien que des lésions hépatiques telles que la fasciolose, hydatidose et les abcès (les abcès pyohémiques, les abcès phlébitique...).

D'autre part, les parasites peuvent être aussi une source des pertes économiques indirectes, tels que l'amaigrissement qui a une influence sur la production de la viande et du lait.

En Algérie, on ne dispose pas de statistiques précises, quand à leur fréquence, et aucune étude approfondie n'a vraiment été menée sur l'épidémiologie des maladies provoquant des lésions. C'est au vu de l'ampleur des lésions respiratoires, hépatiques et de la carcaces sur des animaux autopsiés, qu'il nous a paru intéressant de mener une enquête sur ces maladies à partir de relevés d'abattoirs en vue de mieux les connaître et surtout de déterminer leur prévalence.

La lutte contre ces pathologies s'exerce sur le terrain et aussi au niveau des abattoirs. Parmi les moyens de lutte : la bonne inspection. Étudiées.

Le travail avait pour objectifs :

- ◆ De faire ressortir l'incidence des lésions chez les espèces.
- ◆ Définir la nature des lésions siégeant au niveau des poumons, foie et carcasses.
- ◆ Etudier la distribution saisonnière des atteintes respiratoires et hépatiques présenter une illustration photographique des lésions

Chapitre 1

Généralités

1/- Définition de l`abattoir :

C`est un établissement industriel ou semi industriel sanitaire où les animaux de boucherie sont abattus C`est l`outil de contrôle sanitaire et comptable où l`on fait la sélection et la commercialisation des Produits abattus.

2/-Travail effectuée a l`abattoir :

Il y`a des opérations importantes qui se déroulent au niveau de l`abattoir :

-Inspection anti mortem

-L`abattage

-Inspection post mortem

I / -Inspection anti mortem :

-Au niveau du lazaret :

A l`entrée des animaux, ils vont subir une diète hydrique de 24 heures, et il ne faut pas en exagérer la diète, Car elle stresserait les animaux et favoriserait une inter –contamination, due principalement à certaines bactéries (salmonelles). Ce repos doit assurer aux animaux un minimum de confort.

L`examen des animaux vivants permet d`éviter que des animaux atteints des maladies contagieuses ne contaminent pas les autres pendant la diète hydrique dans les salles de stabulation.

Le vétérinaire doit examiner tous les animaux destinés à l`abattage et peut décider de l`abattage immédiat des malades ou d`accidentés et éliminer les femelles reproductrices de l`abattage.

Lors de l`examen ante-mortem, les différents appareils (locomoteurs, digestifs, respiratoires et génito-urinaires) sont inspectés.

Les points suivants sont notés :

- Etat général de l`animal.
- Etat de la peau.
- Etat des différents organes.
- Le pouls et les signes nerveux.

B/-L`abattage :

B.1/-Définition de l`abattage :

C`est l`ensemble des opérations par les quelles un animal vivant est transformé en viande de consommation, en abats et en issues.

C`est l`opération fondamentale très influente sur l`avenir du produit.

-On distingue quatre sortes d`abattage :

- *-Abattage professionnel.
- *-Abattage pour exploitations collectives.
- *-Abattage a domicile.
- *-Abattage d`urgence.

B.2/ -Les opérations d`abattage :

-La mise a mort des animaux passe par plusieurs étapes :

B.2.1-Sacrifice :

C`est la mise a mort de l`animal, selon le rite Musulman, l`animal est orienté vers la Mecque et égorgé (au nom de dieu) .On sectionne la gorge en une seule fois a mi- encolure, sans toucher les vertèbres.

B.2.2/-La saignée :



Figure N°1 : La saignée

Par la saignée, on sectionne de chaque côté du cou, les veines jugulaires, l'artère carotide en plus de l'oesophage et de la trachée. La saignée doit être rapide et aussi complète que possible, pour éviter les dangers de bactériémie et évacuer le maximum de sang, pour moins de souillure la carcasse.

B.2.3/-L'habillage :

C'est l'ensemble des opérations postérieures à la saignée et permettant d'obtenir séparément, après abattage ; la carcasse et le cinquième quartier. Pour des raisons hygiéniques et de facilité du travail, l'habillage est réalisé sur l'animal suspendu par les membres postérieurs.

Les différentes étapes de l'habillage sont comme suit :

-Dépouillement et section de la tête et des membres : le dépouillement est réalisé en deux temps : la parfente et le dépouillement proprement dit

a/- La parfente :

C'est la délimitation et l'incision de la peau suivant la ligne médiane ventrale de l'encolure, du thorax, de l'abdomen et la ligne médiane interne des membres.

b/- dépouillement proprement dit :

C'est l'opération qui consiste à séparer la peau de la carcasse.



Figure N° 2 : la dépouillement

c/- La section de la tête :

d/- La section des membres :

B.2.4/-L`éviscération : C`est l`ablation de tout les viscères thoraciques et abdominaux d`un animal ; elle se fait obligatoirement sur des animaux suspendus, pour des raisons hygiéniques et pratiques.

Le foie, les poumons, le coeur doivent rester attachés à la carcasse naturellement jusqu`au moment de l`inspection. L`éviscération doit e être pratiquée le plutôt possible sans aucun retard.

Le douchage des carcasses avec de l`eau est obligatoire, afin que les microbes, les gaz, et les liquides intestinaux ne puissent avoir le temps de souiller la carcasse



Figure N° 3 : l`éviscération

II. Inspection ante mortem

1. Définition : tous les animaux pour alimentation humaine normaux doivent être examinés au repos par un inspecteur. (ACIA. 2005).

2. But et objectifs:

-Déterminer l'espèce, l'âge, l'état de gestation et la valeur commerciale de l'animal: la connaissance de l'âge et le diagnostic de l'état de gestation sont de grande importance afin d'interdire l'abattage de certains animaux (fixé par l'article 02 du décret N°91-415 du décembre 1991 relatif aux animaux interdits à l'abattage): femelles de moins de cinq années et femelles gestantes.

-Dépistage des maladies réputées légalement contagieuses à déclaration obligatoire.

-Repérer les animaux éliminés dans le cadre des prophylaxies obligatoires (tuberculose, brucellose).

-Repérer les animaux malades présentant des signes de perturbation de l'état général.

Repérer les animaux abattus dans le cadre d'abattage d'urgence pour cause de maladie ou d'accident. (LAFENETRE. 1936).

3. Règles générales

-Tout animal de boucherie sur pieds devra présenter les signes ordinaires de la bonne santé, du bon équilibre physiologique: toute perturbation de cet équilibre doit éveiller la suspicion.

-Le seul examen clinique de l'animal sur pieds ne permet point, dans la plupart des cas, de se prononcer sur la propreté ou l'impropreté à la consommation de la viande que donnera l'animal considéré. C'est qu'en effet il n'y a pas nécessairement de relation constante et définie entre l'état de maladie ou d'altération de l'organisme vivant et les maladies ou altérations de la viande elle-même.

Exemple: certaines maladies comme les fractures des membres n'auront souvent pas de retentissement sur le système musculaire dans son ensemble. Inversement, certains processus comme par exemple les entérites, métrites risquent de déterminer des altérations profondes et redoutables de la viande (viandes fiévreuses).

-Les animaux doivent être soumis à l'inspection dès leurs arrivées et le plus rapidement possible, par ailleurs si l'animal n'est pas abattu dans les 24heurs cette inspection doit être renouvelée. (LAFENETRE. 1936).

4. Technique de réalisation: elle se fait en deux temps:

1er temps: repérer les animaux normaux et anormaux: d'un coup d'œil d'ensemble, l'inspecteur juge d'abord de l'état général de l'animal (maigreur, poil piqué,...) puis, faisant le tour complet du sujet, il porte

son attention en procédant aux explorations que commande l'existence de telle ou telle suspicion, sur les régions suivantes:

- La bouche: ptyalisme lors de différentes pathologies de la bouche, et lors de la fièvre aphteuse;
- Les nasaux et les yeux: les atteintes respiratoires;
- La région sous glossienne: actinomycose, adénites tuberculeuses rétro pharyngiennes;
- La gouttière jugulaire, le fanon et la région sous sternale: péricardite exsudative;
- Les parois costales: accident divers, pleurodynie ;
- Le flanc gauche: météorisme, surcharge, traces de ponction du rumen ;
- Les mamelles: mammites diverses;
- La vulve et le périnée: écoulements lors de métrites, vaginites, ...;
- Les membres: arthrites, traumatismes, ...; (**LAFENETRE. 1936**).

2e temps: pour les animaux anormaux: on fait un examen approfondi appareil par appareil:

***Etat général de l'animal:**

+Aspect de l'animal: le jugement de l'inspecteur se fondera sur l'examen successif du port de la tête, de l'encolure, des membres et de la queue par rapport au tronc, sur l'examen de la courbure de la ligne dorsale:

Un dos vaussé et une paroi abdominale tendue: font penser à certaines pathologies telles que : péritonite, métrite grave.

L'écartement des membres antérieurs: fait penser à une atteinte du péricarde ou des poumons.

La position des quatre membres en forme de chevalet avec tête tendue et la queue décollée est typique du tétanos post-traumatique.

Le simple décollement de la queue des modifications douloureuses dans la région du rectum, de l'anus ou de l'appareil.

Tête et encolure tendue vers l'avant et vers le bas avec parfois protrusion de la langue: fait penser à une atteinte du pharynx, de l'œsophage (obstruction) ou de l'appareil respiratoire.

Les bovins malades maintiennent la tête continuellement baissée ou reposée.

-Comportement: Il faut avoir une longue expérience et un don d'observation particulier pour pouvoir juger avec certitude du comportement normal ou anormal d'un bovin lorsqu'un homme l'aborde ou d'autres animaux l'approchent, lorsqu'il mange ou s'abreuve, rumine ou éructe, défèque ou urine, lorsqu'il se lève, marche, se tient debout, se couche, lors d'un mouvement quelconque.

Normalement, les bovins participent aux événements survenant dans leur entourage par des mouvements de la tête et du cou, des yeux et des oreilles.

-État d'embonpoint: L'appréciation de l'état d'engraissement se fait par l'inspection et par palpation ainsi qu'en comparant les animaux malades avec les animaux sains du même âge en portant plus particulièrement son attention sur les omoplates, les apophyses transverses des vertèbres thoraciques, les côtes, les apophyses latérales des vertèbres lombaires, les pointes de la hanche ainsi que la naissance de la queue. Selon ces différents critères on distingue:

- Animal gras: toutes les formes du corps sont arrondies et on trouve des coussins de graisse aux endroits précédemment cités.
- Animal maigre: la surface du corps est lisse et les contours musculaires se dessinent, il n'y a plus de manègements graisseux mais il n'a pas encore de saillies de certaines parties du squelette, la peau est encore légèrement mobilisable.

Animal cachectique: atrophie musculaire marquée, yeux enfoncés, l'animal semble n'avoir que la peau sur les os. **(ROSENBERGER. 1979).**

***L'appareil respiratoire:**

La fréquence respiratoire normale chez un bovin adulte se situe entre 15 et 35 mouvements par minute, chez le veau entre 20 et 50, elle peut varier fortement chez un même individu (énervement) et dépend de l'environnement (température extérieure) ainsi que chez les animaux jeunes ou en fin de gestation.

- La polypnée est l'augmentation de la fréquence respiratoire; la bradypnée correspond à une diminution. Des valeurs supérieures à 35 mouvements /minute chez les bovins, à 50 chez les veaux doivent être considérées comme pathologiques. **(ROSENBERGER. 1979).**

***L'appareil cardio-vasculaire:**

La fréquence du pouls varie avec l'âge, le sexe et le poids :

Veau de lait 90 à 110 pulsations/minute.

Jeune bovin 70 à 90 pulsations /minute.

Vache non gestante ou en début de gestation 65 à 80 pulsations /minute.

Vache en fin de gestation 70 à 90 pulsations /minute.

Taureau 60 à 70 pulsations /minute.

-La tachycardie est l'augmentation de la fréquence des pulsations; la bradycardie correspond à une diminution. Des valeurs supérieures à 90 pulsations par minute, chez les bovins, à 100 chez les jeunes bovins, et à 120 chez les veaux doivent être considérées comme pathologiques.

(FONTAINE. 1993; ROSENBERGER. 1979).

***Température corporelle:**

C'est la température interne du corps que l'on mesurera par voie rectale, à l'aide d'un thermomètre électronique. La température normale varie avec l'âge, le moment de journée, l'environnement et le sexe dans les limites suivantes:

Veau 38.5 à 39.5°C.

Jeune bovin 38 à 39.5°C.

Adultes 38 à 39.0 C. (**FONTAINE. 1993; ROSENBERGER. 1979**).

*Revêtement cutané: Un pelage lisse, brillant, bien pigmenté reflète de bonnes conditions d'entretien, une bonne alimentation.

***L'appareil digestif:**

La fréquence normale des contractions ruminales chez les bovins est de 7 à 12 toutes les 5 minutes.

***L'appareil génito-urinaire:**

Voir s'il y a modification anormale de couleur, et d'odeur ainsi que l'aspect des sécrétions utérines et mammaires et l'urine.

(**BOUGUERCHÉ. 1986; ROSENBERGER. 1979**)

***L'appareil locomoteur:**

Par l'observation de l'animal en marche pour rechercher les troubles éventuels de la démarche.

- Pour les fractures: la possibilité de faire apparaître sur un rayon osseux un mouvement en dehors de toute articulation est pathognomonique de la fracture.

***L'appareil lymphatique:**

L'examen clinique de l'appareil lymphatique se fait par inspection et palpation des ganglions lymphatiques accessibles.

- Les ganglions lymphatiques superficiels normaux sont souples ou moyennement fermes, élastiques, facilement mobilisables et non subdivisés. (**ROSENBERGER. 1979**).

***Détermination de l'âge:**

L'âge d'un bovin vivant est déterminé surtout par les dents de la mâchoire inférieure:

- A quatre semaines d'âge: les incisives de lait sont rangées selon une courbe régulière.

- A 6 mois d'âge: toutes les dents de lait sont usées (rasées).

- A 2 ans d'âge: les pinces de lait sont remplacées par les pinces d'adultes.

- A 4 ans d'âge: les mitoyennes externes de lait sont remplacées par les mitoyennes externes d'adulte.

- A l'âge de 5 ans: les coins de lait sont remplacés par les coins d'adulte.

- A l'âge de 6 ans : les dents s'écartent les unes des autres par l'usure de la couronne: les pinces s'écartent des mitoyennes internes (6ans) puis les mitoyennes internes des mitoyennes externes

(7ans), puis les mitoyennes externes des coins (8ans).

-A 12ans d'âge: les dents sont usées, écartées les unes des autres, jaunâtres. (**DEBROT. 1968**).

***Diagnostic de l'état de gestation:** La recherche de l'état de gestation s'appuie essentiellement sur les données obtenues par palpation rectale:

- 1er mois de la gestation: présence d'un corps jaune de grande taille sur l'un des deux ovaires.

- 2e mois: on relève une asymétrie des cornes utérines.
- 3e mois : L'asymétrie des cornes utérines est fortement marquée.
- 4e mois: la matrice est transformée en gros ballon fluctuant, contenant 2 à 5 litres de liquide.
- Du 5e au 6e mois : l'utérus est remplie de liquide et tire sur le col utérin qui se trouve étiré vers l'avant comme une corde; la matrice placée cranio-ventralement et profondément dans l'abdomen.
- Du 7e au 9e mois: à travers le rectum et flanc droit, on sent la plupart du temps les diverses parties du corps du fœtus et ses mouvements souvent visibles de l'extérieur. (**DERIVAUX et ECTORS. 1980**).

5. Sanctions de l'inspection ante-mortem

- ▶ Animaux normaux sans aucun signe de perturbation de l'état général : autoriser l'abattage après repos et diète hydrique.
- ▶ Les femelles gestantes ou ayant moins de cinq ans : interdiction de l'abattage.
- ▶ Les animaux normaux ayant reçu des médicaments et susceptibles de contenir des résidus chimiques sont écartés de l'abattage jusqu'à complète l'élimination et/ou métabolisation des résidus, sinon l'animal sera identifié, abattu et la carcasse et les viscères seront soumis au contrôle de laboratoire.
- ▶ Animaux accidentés (fractures des membres, traumatismes graves) doivent presque toujours être abattus d'urgence. Après une visite immédiate, l'animal sera dirigé sur la salle d'abattage spéciale des locaux sanitaires où il sera hâtivement sacrifié.
- ▶ Animaux fatigués ou stressés: on les laisse au repos puis on renouvelle l'inspection ; s'ils sont normaux on les abat mais si le stress ou la faiblesse persiste on les considère comme malades.
- ▶ Animaux malades: isolement de l'animal et abattage sanitaire.
- ▶ Animaux atteints ou suspects de maladie contagieuse: l'animal sera immédiatement séquestré et abattu dans les locaux sanitaires de l'abattoir.
- ▶ Animaux morts et les animaux interdits d'abattage à l'inspection ante mortem et abattus doivent être immédiatement retirés et envoyés à l'équarrissage. (**LAFENETRE. 1979; HAFHOUF.2004**).

Contrôle de l'abattage et de l'habillage

Une surveillance constante est nécessaire dans un abattoir. Elle permet de contrôler d'une façon particulière les abattages douteux qui portent sur des animaux en puissance de maladie.

La surveillance n'est facile que si les sacrifices sont opérés, au grand jour, dans des salles d'abattage communes. Elle est souvent illusoire si le personnel de l'inspection n'est pas très nombreux.

La surveillance a pour but:

- ▶ Assurer les règles d'hygiène pour éviter les contaminations.

- ▶ Assurer la sécurité du personnel.
- ▶ Éviter les falsifications ou les fraudes (maquillage des lésions, substitution d'organes, des parages excessifs). (**LAFENETRE. 1936**).

III/-Inspection post –mortem :

C'est un examen anatomo-pathologique (macroscopique et microscopique).

On doit inspecter la carcasse, les organes et le 5ème quartier, dans le but de déceler les différentes lésions et anomalies.

COMMENT SE FAIT L'EXAMEN POST-MORTEM

1/ -Examen à distance :

Cet examen se fait pour apprécier l'état générale de l'organe on doit observer minutieusement la conformation et l'aspect.

.2/-Examen rapproché :

C'est l'appréciation de l'organe par palpation et incision à l'aide d'un couteau.

Afin de détecter certaines pathologies internes.

Inspection des viscères et abats :

(-poumon / -foie / -cœur / -rate / -les reins)

(-l'estomac / -les intestins)

Inspection de la tête et la langue :

Inspection de la carcasse :

Les poumons :

A/-L'aspect des poumons :

- Le parenchyme pulmonaire est coloré d'un rosé qui tend vers le rouge foncé il est élastique et souple, donc il apparaît sous l'aspect d'une masse molle et résistante, présente des rides sur la surface en tous sens.

B/-Inspection des poumons:

-l'inspection visuelle de l'organe se fait afin d'apprécier l'aspect général de l'inspection son volume, sa couleur et sa consistance .les tissus pulmonaires et les branches sont incisées pour examen. (Présente de : kystes, abcès, ou adhérences).

L'inspection des poumons passe par deux étapes importantes : la palpation des poumons et l'incision du tiers –inférieur.

-La palpation des poumons se fait par pression afin d'apprécier l'état de consistance de l'organe

-L'incision du tiers-inférieur du lobe pulmonaire est importante car se dernier est souvent le siège de parasitoses.

-Les ganglions pulmonaires inspectés sont :

-Ganglion apical.

-Ganglion trachée-bronchique.

-Ganglion cardiaque : dit ganglion de l'inspecteur.

-Ganglion médiastinaux postérieurs

C/-Les différentes pathologies des poumons :

1/-Cogestion pulmonaire :

C'est l'accumulation du sang dans les vaisseaux du poumon ou d'une partie des lobes. L'affection existe souvent depuis plus de 24h lorsqu'elle est diagnostiquée ; elle soit active soit passive.

-Hypostase post-cadavérique :

C'est une congestion passive, unilatérale, liée à l'accumulation du sang dans le poumon, situé en partie déclive.

Le poumon est tendu, violacé, œdémateux. Le caractère unilatéral de la stase la découverte de modifications analogues, homo latérales dans d'autres organes pairs (reins) ou sur les muqueuses, permettent d'éviter la confusion avec une congestion passive ante mortem.

-Dans ce cas, il y a saisisse totale du poumon.

2/-OEdème pulmonaire :

-C'est une infiltration étendue de sérum dans les alvéoles, les bronchioles, les branches et les tissus interstitiels des poumons qui se terminent par la mort dans plusieurs des cas.

3/-Pleurésie :

-C'est l'inflammation aiguë de la plèvre, elle provoque une altération irrégulière de la surface du poumon, avec plus ou moins d'adhérence à la paroi costale.

-La couleur des poumons est plus ou moins translucide, blanche à jaunâtre. On trouve souvent une pneumonie et parfois une péricardite.

-On rencontre un certain nombre de cas, sanctionnés par la saisisse totale des organes atteints, ainsi que la plèvre.

4/-Pneumonie :

-C'est l'inflammation du parenchyme pulmonaire accompagnée de la pleurésie.

-Elle peut être provoquée par des agents animés : virus, bactérie, parasite.

-par des agents physiques et chimiques ; elle est caractérisée par l'aspect uniforme des poumons.

-La conduite à faire est la saisisse des lobes atteints et parfois le poumon en entier

5/-Emphysème pulmonaire :

-C'est la présence d'air dans les tissus pulmonaires, caractérisé par une dilatation des branches respiratoires et les éléments conjonctifs élastiques de la paroi des alvéoles et leur destruction.

- La couleur du poumon est rose, toujours plus claire que le poumon normal.

Il y aura un gonflement dans la partie correspondante lors de la palpation, et lorsqu'on fait une incision.

-Le poumon est homogène, pas de prolongement dans le tissu pulmonaire.

- On pratiqué la saisie partielle de la partie touchée et s'il est généralisé, on fait la saisie totale.

6/- Atélectasie :

Atélectasie par obstruction atteignant une partie du lobe pulmonaire, avec une dépression qui est de couleur violacée.

-Lésions caractérisées par un affaissement des alvéoles.

7/-Absès du poumon :

Ce sont des foyers purulents sous forme d'un absès métastatique.

-C'est absès résultent des suppurations banales qui se traduisent par l'existence des véritable absès caractérisés par une coque fibreuse lisse ou bourgeonnante a la face interne avec un contenu plus ou moins liquide séreux ou épais crémeux.

a/-Absès pyohémiques :

Ce sont des petits absès dont le diamètre maximale qui peut l'atteindre est 5mm et nombreux, avec paroi très fine parfois entourée d'un liseré rouge de congestion.

b/-Absès parasitaires : Absès lié à la distomatose :

C'est un absès de taille moyenne quelques cm de diamètre avec une coque extrêmement épaisse et un contenu hétérogène brun-verdâtre. Absès lié à des surinfections de kystes hydatiques par des bactéries pyogènes.

8/-Inspiration du sang pendant l'abattage :(piquetage)

C'est l'accumulation du sang dans divers territoires pulmonaires il s'agit d'une erreur d'abattage.

Lors de l'abattage, l'animal inspire le sang par la trachée, cette lésion peut être pathologique.

9/- Hépatisation :

Les lésions évoluent en quatre temps successifs :

-stade de l'engouement (1 a 2 jours) :

Le poumon lésé est turgescent, de couleur rouge vif ou violacé. A la palpation il est compact, peu crépitant.

La coupe laisse écouler une sérosité sanguinolente et spumeuse. Le poumon plongé dans l'eau, flotte.

-Stade de l'hépatisation rouge : 3 a 4 jours

Le poumon est volumineux, de couleur rouge ou rouge brunâtre. La palpation révèle une consistance ferme, dense (comme du foie= hépatisation).

Sa crépitation a totalement disparu .La coupe est nette et la surface est rouge foncé, sèche ou légèrement humide, plongé dans l'eau, il coule.

-Stade de l'hépatisation grise : (5 a 6 jours).

Même volume, mais sa couleur est grisâtre ou gris brunâtre, la consistance demeure ferme, la coupe est sèche le poumon coule dans l'eau.

- de résolution (évolution puriforme Stade: 6 a 9jours)

Le poumon est moins tendu, sa couleur est gris-jaunâtre. La palpation révèle une consistance molle, pâteuse. La coupe laisse écouler un liquide épais ; trouble, gris-jaunâtre (semblable a du pus).

Les cas rencontrés sont localisés au niveau du lobe apical avec une coloration rouge si le cas est généralisé, on fait la saisie totale. Dans la plupart des cas rencontrés, on fait la saisie partielle de la région apicale la plus touchée

10/-Les strongles pulmonaires :

C'est une maladie parasitaire qui se développe essentiellement après l'infestation des moutons dans les pâturages.

Des lésions trachéo-bronchite provoquées par un épaissement des tissus due aux larves et des lésions du parenchyme pulmonaire avec des nodules et des parties des lobes du poumon non fonctionnel avec un aspect de grains de plomb apparaissent sur le poumon.

-Lors de l'inspection des poumons, on a pratiqué les coupes obligatoires au niveau de la partie caudale de l'organe et on a observé un amas de filament de couleur blanchâtre qui bouge à l'intérieur des branches, ce qui montre une infestation par des parasites (bronchite totale des organes touchés.vermineuse). Ce qui a conduit a la saisie totale de l'organe.

11/-Hydatidose (kyste hydatique) :

C'est une maladie parasitaire qui s'appelle encore échinococcose larvaire, due des larves de type échinocoque de teanidé du genre échinococcose, dont les formes adultes (tæniae échinocoques).

-Ces larves se développent en divers organes et tissus, de divers mammifères, herbivores et carnivores, Elles ont deux localisation majeures : foie et poumon. Les kystes a un aspect typique : c'est une vésicule de dimension variable, a paroi blanchâtre, épaisse et opaque. Le liquide sous pression qu'il contient et incolore. -La conduite à tenir est la saisie totale des organes touchés.

2/-Le foie :

1/-L`aspect du foie : le foie est de consistance molle. Sa rupture par l`effet d`une pression ou d`un choc met la vie en danger, il est entouré d`une capsule propre fortement tendue.

Position : le foie est massif, peu découpé, de forme générale rectangulaire. En outre, il est entièrement confiné dans la région droite de la diaphragmatique, dans la moitié gauche est occupée par le réseau et l`atrium du rumen.

2/-Inspection d`un foie :

L`examen du foie est pour juger la forme, la couleur, le volume et l`aspect.

La palpation est faite pour apprécier sa consistance. Deux incisions sont pratiquées.

Une profonde et l`autre superficielle des tissus hépatiques et canaux biliaires afin de rechercher la douve et les kystes hydatique.

3/-Les différentes pathologies du foie :

1/- Congestion hépatique :

C`est l`engorgement des vaisseaux Centro –lobulaires ou d`une nécrose Centro lobulaire.

2/-Les abcès du foie :

Il peut contenir un seul abcès mais souvent les lésions sont multiples. La plus pars des abcès sont due a la nécro bacillose.

Il peut contenir un seul abcès, mais souvent les lésions sont multiples, elles ont une dimension de petit pois à petit œuf de poule avec une coque blanchâtre et consistance variable.

Lorsqu`on fait une coupe : on observe des coques plus ou moins épaisses. Contenant un pus jaunâtre à verdâtre crémeux ou consistant.

a/-Abcès pyohémiques :

Ils ont une forme généralement sphérique et durs suite a une réaction de calcification de l`organisme par les infestations parasitaires.

Les germes arrivent au foie par voie artérielle, cela traduit une septicémie à partir d`un foyer de suppuration situé dans d`autre organes.

Ces abcès sont petits et nombreux variant de la taille d`un grain de mil a une lentille. Le foie est congestionné et présente des petits points blanc gris contenant du pus. Ce qui nous a conduit a la saisie totale de l`organe.

b/-Abcès parasitaires :

-Abcès echinococciques :

-Sont des formations hémisphériques et saillies ; enfoncées dans le foie, et parfaitement délimitées.

Ces abcès peuvent être disséminés dans tout le foie.

(Kyste hydatique peut s`abcéder et même se calcifier)

-Abscess due a la distomatose :

Magma brunâtre, ce qui nous oblige a la saisie totale du foie.

3/-Hydatidose (kyste hydatique) :

Due à *échinococcose granulosus* ; larve de *tænia échinocoque* du chien, ce sont des kystes uni vésiculaire ou multévésiculaire sphérique a paroi épaisse : périphérique non translucide, a la palpation, on sent le liquide sous pression comme si on avait un élément étranger enchâssé dans le parenchyme.

-Le diamètre est de quelque mm à 2 ou 3 cm et la paroi est mince quand les kystes sont en formation puis on observe une involution avec envahissement par des organismes pyogènes et donc suppuration.

-A l'ouverture ; on observe comme du sable si le kyste est fertile et la membrane prolifère a la surface interne de la paroi.

4/-La douve du foie : Fasciolose= distomatose

C'est une maladie parasitaire due a la présence dans les canaux biliaires des ruminants d'un trématode qui est la douve appelée : « fasciola hépatica ».

Le parasite a une forme plate de 1cm .2-3, avec couleur marron blanchâtre ou grisâtre lorsqu'on pratique une coupe du foie et par pression sur l'organe, la fasciola hépatica sort son magma.

La présence du parasite est due à une infestation a partir de pâtures humides hébergeant des hôtes intermédiaires Infestes : mollusque amphibie.

Pendant l'inspection, on observe une dilatation des canaux biliaires qui deviennent visibles dans ce cas on fait un saisie du foie atteint.

5/-Cysticercose hépto –péritonéale :

Appeler vulgairement par les bouchers : « la boule d'eau »

Elle se localise à la surface du foie, des intestins et de tous les organes abdominaux.

Elle a une forme plus ou moins sphérique ou « goutte » avec des dimensions d'un pois a celle d'une bille et présente une enveloppe translucide contenant un liquide limpide, parfois jaune et un point blanc correspondant à la tête du futur téania. Elle a une consistance molle, et lorsqu'on fait une coupe, on observe l'écoulement du liquide interne.

On procède a l'enlèvement de la boule d'eau.

6/-Fibrose :

Se localise dans le foie, elle est formée par des zones de dépressions irrégulière visibles a la surface du foie, augmentation du volume au début puis rétraction de l'organe dont le bord deviennent plus arrondis.

Elle est causée par le développement au dépend du tissu conjonctif du foie a la suite d'agression répétés (parasites, produits toxiques).

Chapitre 2

I. MOTIFS DE SAISIE

Les motifs de saisie peuvent être :

- ▶ Un phénomène pathologique caractérisé par la présence de lésions ou anomalies pouvant comporter un danger ou non pour le consommateur.
- ▶ Une altération ou une modification des produits.
- ▶ Une contamination résultant d'un apport microbien extérieur.
- ▶ Une pollution résultant d'un apport d'éléments chimiques extérieurs tel que des souillures ou salissures.
- ▶ Une non conformité à des obligations réglementaires: critères microbiologiques, tolérance maximale en matière de pollution et de toxiques.

D'un point de vue réglementaire, on classe les motifs de saisie en deux catégories en fonction du caractère explicite ou non de ces motifs dans la réglementation :

- ▶ Cas explicitement prévus dans la réglementation:
 - Cadavres, saisies quelque soit l'étiologie.
 - Non respect des normes ou des conditions de préparation.
- ▶ Cas implicitement prévus dans la réglementation
 - Tout produit qui ne satisfait pas aux conditions qualitatives minimales est éliminé.
 - Tout produit doit présenter des caractères absolus en matière de sécurité et de santé pour le consommateur ce qui implique que le moindre doute doit entraîner la saisie du produit "**le doute profite le consommateur**". On parle aussi de produits corrompus ou profondément modifiés et de produits présentant un danger évident pour la consommation humaine.

Remarque : Pour la suite de notre présentation, nous évoquerons pour chaque lésion une conduite conseillée; cette conduite est une recommandation mais en aucun cas une obligation. La décision finale sera prise après analyse globale des lésions de la carcasse et du cinquième quartier par le vétérinaire inspecteur. inspecteur et par la même diminuer le risque de transmission des maladies à l'homme.

II. CLASSIFICATION DES MOTIFS DE SAISIE DES ABATS ET CARCASSES

Nous avons adapté une classification synthétique suivant le plan de l'anatomie pathologique générale. On ne s'intéressera pas aux altérations, contaminations, pollutions, souillures, non-conformité à la réglementation; on se limitera aux caractéristiques macroscopiques des lésions et anomalies que l'on peut classer comme suit :

- ▶ Troubles du métabolisme cellulaire général.
- ▶ Troubles du métabolisme des graisses, des matières minérales et des pigments.
- ▶ Troubles vasculaires et circulatoires.
- ▶ Inflammations non spécifiques.
- ▶ Inflammations spécifiques.
- ▶ Processus tumoraux.
- ▶ Anomalies d'odeur et de saveur.

Enfin, dans une dernière partie, nous envisagerons les maladies réglementées avec en particulier, la tuberculose et la brucellose. (**MENNAA AISSA & MATOUK KHA**

III -Les lésions du muscle

1- La fibrolipomatose :

1-Commentaire :

Fibrolipomatose - carcasse - Bovins

Tracé de découpe bœuf Normand. Muscles du caparaçon striés de travées d'un blanc cireux, qui leur confèrent un aspect peigné.

Sensation graisseuse au toucher.

2-La lésion

Lésion musculaire d'aspect induré, gras et décoloré (lardacé); myosite scléreuse séquelle de la dégénérescence musculaire.

Certaines formes discrètes peuvent passer inaperçues lors de l'inspection post-mortem; elles ne seront découvertes que lors de la découpe de la carcasse. Les travées du tissu

conjonctivo-adipeux remplacent les fibres musculaires, contrairement au persillé.

Localisation différente selon les espèces (trapèze et jarret chez le veau, peaucier chez les équins, peaucier, tende de tranche, semelle et pectoraux chez les bovins, gigot et selle chez les ovins).

3- Fichier reflexe :

Recherche de l'étendue de la lésion : découpe de la carcasse

4- **Conduite à tenir** : Saisie totale pour fibrose généralisée.

Motif de la saisie:

fibrolipomatose Justification de

la conduite: Insuffisant Aucune

lésion semblable.



2- La viande amyotrophique :

1- La lésion :

Correspond à une fonte musculaire, elle peut

être généralisée ou localisée, mais le plus souvent localisée à une masse musculaire à la suite d'une inactivité musculaire.

Lors d'amyotrophie on a une augmentation relative de la Trame conjonctive du tissu musculaire ce qui entraîne une dureté de viande, il ya donc saisie

pour anomalie organoleptique.



2- Conduite à tenir :

Lors d'amyotrophie généralisée : saisie totale

Lors d'arthrite chronique avec amyotrophie localisée : saisie de l'articulation et de la zone présentant une amyotrophie.

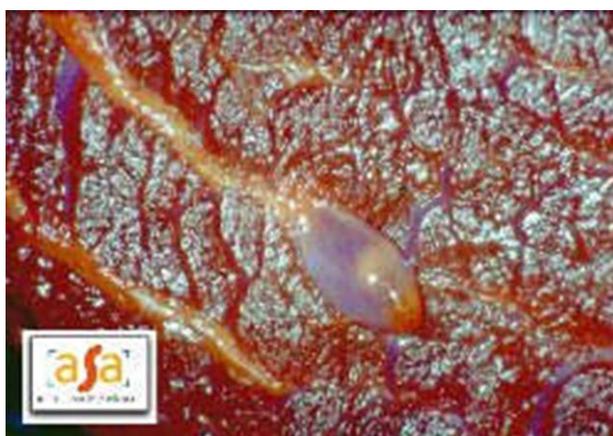
Justification : saisie pour anomalie organoleptique.

3- La cysticerose musculaire :

1- Commentaire :

cysticerose musculaire - muscles - Bovins

Vésicule vivante à paroi fine et transparente, contenant un liquide clair, faisant saillie à la surface de coupe, entre les fibres musculaires. Le point blanc en position sub-polaire correspond à l'invagination céphalique



2- La lésion

Lésion parasitaire du muscle strié (en réalité du tissu conjonctif intermusculaire) caractérisée par l'apparition d'une vésicule oblongue de quelques millimètres de long, contenant un scolex et remplie d'un liquide clair. L'évolution s'effectue chez le jeune fréquemment vers la forme purulente (petits abcès musculaires à pus vert-pistache) et chez l'adulte sous forme caséuse puis calcifiée qui rend délicate l'identification.

L'arrêté ministériel du 17 mars 1992 modifié prévoit la conduite à tenir en cas de cysticerose bovine et porcine.

Cysticercus bovis est la larve du *Taenia saginata*, parasite de l'intestin grêle de l'homme.

Il existe des localisations préférentielles des lésions, dans les muscles les plus irrigués ("lieux d'élection"): cœur, diaphragme, œsophage, masséters et ptérygoïdiens, intercostaux, langue. Dans

ces localisations, les lésions de cysticerose semblent évoluer plus rapidement, avec dégénérescence précoce (caséification, calcification). L'existence de lésions dégénérées aux

Chapitre 2

lieux d'élection est compatible avec la coexistence de cysticerques vivants dans d'autres endroits d'une carcasse.

Cysticercus cellulosae du porc est la larve du *Taenia solium* (ténia armé de l'homme). Le plus souvent massives, les lésions sont visibles en particulier sur les bords de la langue, les muscles intercostaux et les muscles de la paroi abdominale après avoir levé les pannes.

Cysticercus ovis du mouton est la larve du *Taenia ovis* (ténia du chien et autres canidés sauvages).

3- Fiche réflexe

Les lésions en phase d'état sont caractéristiques chez les bovins. La cysticercose est massive chez le veau et discrète chez le bovin adulte.

La cysticercose à *Taenia solium* est massive chez le porc. La cysticercose à *Taenia ovis* est massive chez le mouton.

Le diagnostic étiologique des lésions dégénérées est difficile. Or, il peut exister, dans une même carcasse, des lésions dégénérées et des lésions vivantes.

Seules les cysticercooses bovines et porcines sont des zoo-anthroponoses.

4- Conduite à tenir :

- saisie totale en cas d'infestation massive ou de présence d'une larve infectante.
- saisie des parties atteinte et assainissement de la carcasse par congélation lors d'infestation discrète avec des larves toutes calcifiées.

Motif de la saisie: cysticercose

musculaire Justification de la conduite:

Explicitement prévu Aucune lésion

semblable

IV -Les lésions du T.conjonctif adipeux

1- la viande cachectique :

1- Commentaire

Cachexie - carcasse - Bovins

Carcasse sèche, amyotrophique, dépourvue de tissu adipeux. L'ensemble des muscles est anormalement plat et mince. Par contraste, les crêtes osseuses sont très apparentes.

2-La lésion

Terme consacré par l'usage pour désigner une carcasse présentant un mauvais état général, qui

associe l'amyotrophie et la maigreur sans infiltration séreuse du tissu conjonctif.

3-Fiche réflexe

Examen des profils musculaires: ischio-trochantérien, ilio-trochantérien, postérieur de la cuisse, faux-filet, épaule (macreuse).

Recherche de la cause: maladie chronique cachectisante, usure, parasitisme intense...

4-Conduite à tenir :

saisie totale si cachexie

avérée. Motif de la saisie:

cachexie

Justification de la conduite: Explicitement

Ne pas confondre avec: viande œdémateuse



Chapitre 2

2-la viande à cachexie aqueuse

viande cachectique caractérisées par un tissu conjonctif infiltré de sérosité.

	Imbibition de tissu conjonctif.	Importance des dépôts adipeux	Volume des masses musculaires
Infiltration séreuse	+	++	++
Hydrohémie	++	+/_	++
hydrocachexie	++	-	+/_

1- Inspection anté-mortem :

-apparence normale à profonde déchéance.

2- Inspection post-mortem

- couleur d'ensemble claire (anémie).
- carcasse brillante et humide dans les formes grave.
- muscles normaux ou atrophie.
- tissu conjonctif infiltré de sérosité :
 - Gelée opalescente (hydrocachexie hypoïde).
 - Cire molle (hydrocachexie viroïde).
 - Moelle osseuse en gelée coing.



3- Conduit à tenir :

- saisie totale.
- dénaturation, possibilité d'utilisation pour l'alimentation des carnivores sauvages en captivité.

3-Ictère :

1- Commentaire : ictère - carcasse - Bovins

Coloration jaune du tissu adipeux et du péritoine.



2- La lésion : Coloration

jaune (du verdâtre à

l'orangé) des tissus

conjonctifs. Elle peut être

reconnue sur les

muqueuses, l'œil, l'endartère des artères de moyen et petit calibre, les valves cardiaques et

dans la synovie (sauf chez les équidés, où la synovie est naturellement jaune). Lésions du rein

et modifications de l'urine : La corticale du rein apparaît verdâtre et la médullaire jaune plus ou moins soutenu.

On distingue trois types d'ictère:

2-1. ICTERE PREHEPATIQUE (hémolytique): dû à une destruction exagérée des globules rouges. Il est associé à une splénomégalie. En début d'évolution, la fonction hépatique est normale, le foie apparaît légèrement hypertrophié de teinte verdâtre en raison de l'élimination accrue de bile. Secondairement, apparaissent des lésions dégénératives qui conduisent à l'ictère mixte.

2-2. ICTERE HEPATIQUE (par insuffisance hépatique): il correspond à un dysfonctionnement hépatique. Il est associé à une hépatomégalie et une congestion qui confère au tissu conjonctif une coloration orangée. Les lésions varient selon l'étiologie de l'ictère : hépatite dégénérative, hépatite interstitielle aiguë ou chronique, stéatose massive, etc... La perméabilité des voies biliaires est respectée.

2-3. ICTERE POSTHEPATIQUE (cholestatique): dû à un obstacle à l'écoulement de la bile dont on recherchera la cause (tumeur, obstruction des canaux biliaires). La coloration reste modérée

(jaune verdâtre). Le foie est hypertrophié, de teinte verdâtre par rétention de la bile. Celle-ci s'écoule spontanément à la coupe du parenchyme. On observe également les lésions responsables de la cholestase (tumeurs, calcul, parasites etc..

3- Fichier réflexe :

Coloration jaune des tissus conjonctifs à vérifier sur les muqueuses, l'œil, l'endartère des artères de

moyen et petit calibre, valves cardiaques et synovie (sauf chez les équidés).

Eventuellement tests de laboratoire (PIETTRE ou RIMINGTON et FOURIE).

4-Conduite à tenir :

Motif de la saisie: ictère

Justification de la conduite: Toxique

Ne pas confondre avec: adipoxanthos

4Adipoxanthos:

1- Commentaire : Adipoxanthose - carcasse - Bovins

Vache normande de 9 ans.

Coloration jaune bouton d'or homogène du tissu adipeux.

2- La Lésion :

Coloration jaune plus ou moins intense de la graisse due à l'accumulation de pigments caroténoïdes d'origine alimentaire.

N.B.: les ovins, les caprins et les porcins ne fixent pas habituellement les pigments caroténoïdes: toute couleur jaune de la carcasse doit être attribuée à un ictère. Chez certains agneaux, une couleur bistre des graisses superficielles dorsales peut être observée ("agneau bis"); elle s'accompagne d'une consistance diffluante et d'une odeur suiffeuse. Il existe, dans quelques cas très rares, une adipoxanthose sénile. Les bovins fixent lentement et progressivement les pigments caroténoïdes:

les carcasses de veau "jaunes" doivent être considérées comme ictériques. La couleur jaune des graisses s'intensifie avec le temps et le type d'alimentation.

Les équidés fixent les caroténoïdes . Certaines carcasses de chevaux âgés ont des graisses remarquablement jaunes.



3- Fiche réflexé :

Faire la différence avec l'ictère : la coloration jaune est limitée au tissu adipeux dans l'adipoxanthose.

Examiner en particulier les muqueuses, les valvules cardiaques, les bassinets rénaux et l'endartère des artères de moyen calibre.

4- Conduite à tenir :

Motif de la saisie: adipoxanthose

Justification de la conduite:

Autre Ne pas confondre avec:

ictère .

5-La congestion :

1 -Congestion généralisé

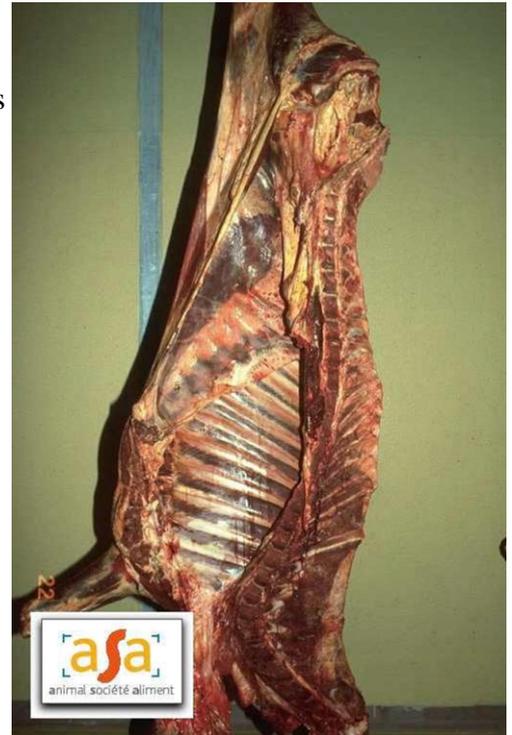
1-1. Commentaire :

congestion généralisée - tissu conjonctivo-adipeux - Bovins

Aspect rouge du péritoine, de la plèvre, des poumons, et de la graisse à l'entrée du bassin ; aspect rouge sombre des muscles.

1-2. La Lésion :

Présence en quantité appréciable de sang résiduel dans l'ensemble des viscères et dans le tissu conjonctif interstitiel, en particulier dans les creux axillaire, poplité et inguinal (le signe de l'araignée associe congestion active et extravasation). La vascularisation des séreuses et du tissu conjonctif sous-cutané apparaît nettement sous forme d'arborisations.



1-3. Fiche réflexe :

Ante-mortem : hyperthermie, abattement.

Congestion des muqueuses.

Post-mortem : états septicémiques. Lésions du foie, de la rate , des reins (foie toxico-infectieux, splénomégalie, congestion rénale, néphrite glomérulo-épithéliale).

1-4. Conduite à tenir :

Motif de la saisie: congestion généralisée

Justification de la conduite: Toxique

viande saigneuse Ne pas confondre avec:

6- La viande saigneuse :

ceux sont des carcasses et abats d'animaux dont la saignée à été incomplète ou insuffisante à la suite d'une plaie de saignée trop petite, non franche ou effectuée sur un animal en pré agonie (on dit qu'il "retient son sang"). On a toujours une certaine rétention de sang dans le système vasculaire.

Phénomène toujours généralisé se traduisant par une coloration rose ou rouge de l'ensemble de la carcasse et des viscères habituellement peu ou pas coloré (poumon, tissu adipeux, tissu conjonctif et séreuses). (**MENNAA AISSA & MATOUK KHALED**).

1- Commentaire : viande saigneuse - carcasse - Bovins

Animal jeune, probablement femelle.
Couleur rougeâtre du tissu conjonctivo-adipeux.
Muscles rouge sombre.

2- La lésion

Présence en quantité appréciable de sang résiduel dans le tissu conjonctif interstitiel, en particulier dans les creux axillaire, poplité et inguinal (le signe de l'araignée associe congestion active et extravasation). La vascularisation des séreuses et du tissu conjonctif sous-cutané apparaît nettement sous forme d'arborisations.

Ce terme est employé lorsque l'on ne dispose pas de la masse viscérale (cas des viandes foraines).

3- Fiche réflexe

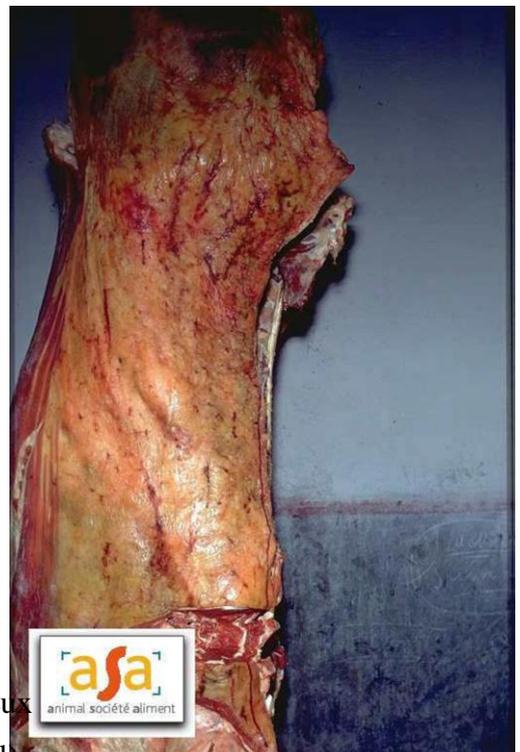
Apprécier l'état de congestion du tissu conjonctivo-adipeux dans les creux (notamment creux axillaire, creux inguinal)

4-Conduite à tenir :

Motif de la saisie: viande saigneuse

Justification de la conduite: Toxique

Ne pas confondre avec: congestion généralisée



7- La coloration médicamenteuse :

1- La lésion :

Résulte de la fixation du procédé actif ou de l'excipient. La coloration jaune n'est pas forcément jaune, mais c'est la teinte qui donne le problème pour le diagnostic différentiel. Dans le plus grand nombre de cas, cette coloration est localisée, centrée au lieu d'injection, mais elle peut être généralisée lors d'injection par voie intra-péritonéale ou par voie intra-veineuse.

Contrairement à l'ictère, les ne sont jamais colorées. Les principaux médicaments incriminés sont :

- L'acridine et ses dérivés : utilisées dans le traitement de certaines maladies parasitaires.
- La phénothiazine et ses dérivés dont un métabolite, le thionol, colore en jaune-orange.
- La chlorotétracycline qui entraîne une coloration persistance.
- Le nitroxinil a un fort pouvoir colorant.

La persistance de ces colorations dans les tissus est estimée en moyenne à 3 semaines, cela n'est pas toujours pris en compte dans le délai d'attente. La conduite à tenir dépend de l'étiologie, l'affection qui a justifié l'injection thérapeutique, la présence des substances chimiques étrangères et les caractéristiques organoleptiques des produits.

2- Conduite à tenir :

- Coloration généralisé ou associée à des lésions caractéristiques d'une affection présentant des risques : saisie totale (si on n'a pas de conviction sur la cause médicamenteuse, on saisit pour coloration anormale et non pas pour coloration médicamenteuse).
- Coloration régionalisée ou localisée : saisie totale si certitude de l'origine médicamenteuse, sinon saisie large de la région concernée (saisie pour coloration anormale).

V -Les lésions des os et des articulations :

1-les arthrites

:

1- Commentaire :

Arthrite - os et articulation - Bovins

Volumineuse déformation du carpe gauche.



2- La lésion :

Inflammation d'une articulation qui se manifeste par une augmentation de volume et une déformation plus ou moins importante avec lymphadénite satellite. Une amyotrophie localisée est souvent observée

notamment dans les

arthrites subaiguës ou chroniques

3- Fiche reflexe :

Le caractère aigu (congestif, fibrineux, séro-hémorragique, purulent etc) ou chronique (fibreux,

périarthrite, amyotrophies...) doit être exploré après ponction ou ouverture des articulations dans un local protégé.

Les arthrites à rouget sont fréquentes chez les ovins et les porcins. En cas d'arthrites, il est fortement conseillé de n'ouvrir les articulations qu'avec de grandes précautions. Le bacille du rouget peut traverser la peau saine.

4-Conduite à tenir :

Motif de la saisie: arthrite (qualification du nombre, du stade évolutif et de la

localisation) Justification de la conduite: Toxique

Aucune lésion semblable

2-les fractures :

Accident caractérisé par la rupture d'un os entraînant une infiltration séro-hémorragique loco-régionale.

1-Fiche réflexe :

Il peut être utile de dater la fracture (ante-mortem ou peri-mortem).

La quantité de fibrine, la nature du caillot, l'étendue de l'infiltration dans les plans intermusculaires peuvent apporter des renseignements.

Se méfier également des fractures intentionnelles, destinées à cacher un état pathologique, notamment les syndromes nerveux (ESB).



2- Conduit à tenir :

Motif de la saisie: infiltration séro-hémorragique

Justification de la conduite: Explicitement prévu

Aucune lésion semblable

VI -La viande à évolution anormale :

1-la viande surmenée :

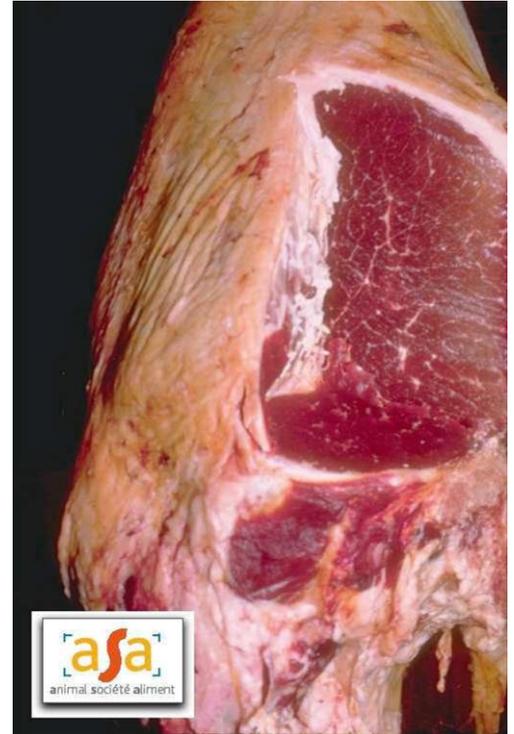
1- Commentaire : viande surmenée - carcasse - Bovins
Coupe sombre, terne et sèche du muscle.

Rigidité cadavérique précoce. Aspect en facettes de la section musculaire. A 24 h, pH= 6,4.

2- La lésion :

Elles se caractérisent à l'abattage par un aspect général anormalement foncé, ainsi que par une rigidité cadavérique précoce, intense et durable, décelée dès la fin du passage sur la chaîne par une position anormale des membres antérieurs, qui ne sont plus pendants et flasques mais plus contractés, le collier étant redressé et arqué par suite de la contraction des masses musculaires. L'épaule n'est pas mobile (absence du signe de la poignée de main).

Le pH ultime reste élevé, supérieur à 6, pour rester ensuite pratiquement constant, le pouvoir de rétention d'eau est élevé : à la coupe, le muscle est sec, les faisceaux musculaires se rétractent de façon irrégulière, conférant à la surface de coupe un aspect en facettes.



3- Fiche reflexe :

Pas de saisie systématique pour le gibier sauvage et le taureau de combat (mis à mort lors de corrida).

4- Conduite à tenir : Motif de la

saisie: Viande surmenée Justification

de la conduite: répugnant Aucune

lésion semblable

2- la viande fiévreuse :

1- Commentaire :

Aspect pâle, parfois grisâtre des muscles qui sont flasques : le droit interne déborde sur la symphyse

ischio-pubienne.

Transsudat important dans le pli de l'aîne. Flaque de sérosité sous la carcasse. La rigidité cadavérique est passagère.

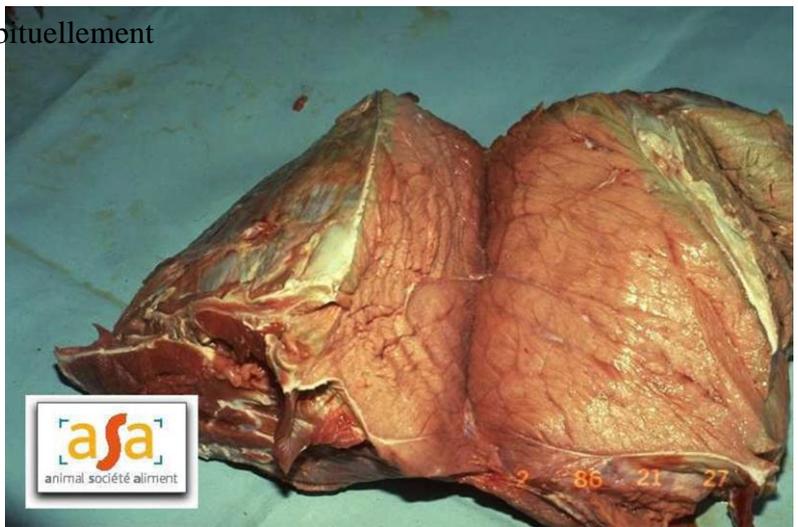
2- La lésion :

Altérations du muscle d'apparition tardive (24 à 48 heures après l'abattage) : décoloration par plages

d'aspect saumoné, flaccidité, exsudation exagérée, odeur de

"petit lait". Le pH musculaire est habituellement inférieur à 5,5.

Le terme "fiévreux" consacré par l'usage n'est pas adapté, car cette altération n'est pas toujours consécutive à une hyperthermie.



3- Fiche reflexe :

A rechercher systématiquement sur les animaux abattus

d'urgence.

Prendre le pH musculaire dans le long dorsal au niveau de la onzième côte chez le porc ou dans le talon du tendon de tranche, ou encore dans l'angulaire de l'épaule après son lever.

4- Conduite à tenir :

Motif de la saisie: viande fiévreuse

Justification de la conduite: Explicitement prévu

Ne pas confondre avec: dégénérescence musculaire

Myopathie exsudative et dépigmentaire (M.E.D.)

3-La viande fœtale :

1- Commentaire :

viande fœtale - carcasse - Bovins

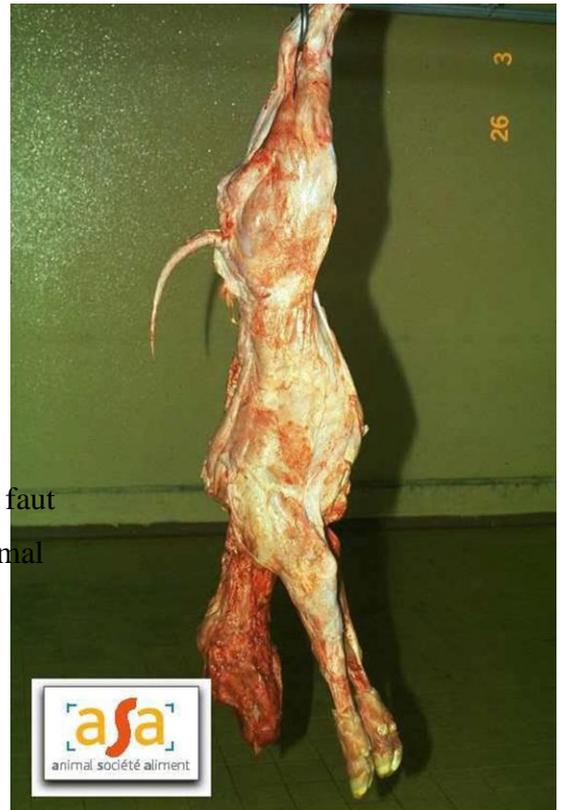
Carcasse de très petite taille, difforme, d'aspect déchiqueté. Onglons cartilagineux jaunes et mous. Tissu conjonctivo-adipeux sous-cutané œdémateux : fœtus dépouillé.

2- La lésion :

Carcasse de petite taille, articulations semblant plus volumineuses par rapport à la longueur des membres et au développement des muscles. Le tissu adipeux (graisse de couverture et graisse cavitaire) est peu abondant, sa consistance est gélatineuse et sa couleur brunâtre. Atélectasie complète des poumons.

3- Fiche réflexe :

A différencier des viandes immatures pour lesquelles il faut rechercher les causes de l'abattage trop précoce de l'animal (abcès, arthrites, pneumonie, omphalophlébite, ...).



4- Conduite à tenir : Motif de la saisie: Viande fœtale Justification de la conduite: Insuffisant

Aucune lésion semblable

3/-Viande saigneuse :

Elle est gorgée de sang, elle provient d'animaux dont la saignée a été insuffisante, et qui ont souffert de contusions, de blessures du chaud, du froid, de coliques ; les vaisseaux sanguins contiennent du sang mal coagulé ; on remarque des hémorragies au diaphragme et dans différents muscles.

5/-Viande étouffée :

Est celle qui a manqué d'air et n'a pu respirer convenablement, elle a une odeur d'acide elle laisse écouler son suc musculaire, la viande étouffée fermente et se putréfie rapidement.

6/-Viande fermentée :

Elle est soit une viande trop mure, soit une viande préalablement étouffée l'acide lactique et les ferments décomposent les fibres musculaires d'où modification de l'odeur, de la couleur et de la consistance.

7/-Viande putréfiée :

Elle est décomposée par des microbes qui ont pénétré dans la profondeur soit du vivant de l'animal soit après l'abattage par les manipulations ; la viande sent le cadavre, elle a des reflets verdâtres, elle est dilacérée par des gaz. (Exemple : météorisme).

- **Viande répugnante :** Est celle qui provoque du dégoût soit par son odeur (odeur d'urine lors d'urémie, odeur d'acétone après un mise bas, odeur médicamenteuse : phénol chlore, iode après un traitement vétérinaire ou une désinfection) ; par sa couleur (viande pigmentée de jaune, lors de jaunisse) ; par différentes anomalies (tumeurs, abcès, arthrites souillures).

8-viande intoxiquée :

Provient d'animaux qui ont été abattus d'urgence après avoir absorbé des médicaments ou des poissons.

9-Viande immature :

Provient d'animaux très jeunes envoyés à la boucherie, sans avoir été préparé pour cela. Ces viandes sont plus ou moins foncées, la graisse et le tissu conjonctif plus ou moins jaunâtre et les muscles flasques, le foie est rouge et la moelle osseuse est aussi plus rougeâtre que la normale.

10-Viande cadavérique :

Elle provient d'animaux atteints d'une maladie quelconque, et ne peut être livrés a la consommation humaine ou animale.

Elle est caractérisée par l'absence de saignée, congestion généralisée intense de la carcasse, viscères et séreuses, absence de la rigidité cadavérique avec signe d'éviscération tardive et d'hypostase cadavérique.

VII -Les lésions des séreuses :

1-péricardite : -péricardite exsudative :

1- Commentaire :

Péricardite exsudative - cœur - Bovins

Le sac péricardique contient un dépôt fibrineux important de coloration jaunâtre : péricardite fibrineuse, avec lésion hémorragique à l'apex du cœur. Début d'épaississement du sac péricardique. Lésion associée : foie à congestion passive.

2- La lésion :

Inflammation du péricarde, sous les formes séreuses, séro-fibrineuses, fibrineuses, fibrino-congestives, congestivo-hémorragiques, purulentes, gangreneuses, ...

3- Fiche reflexe :

Rechercher les réactions générales de l'organisme.

Rechercher les lésions associées à la stase veineuse :

congestion passive du foie, oedème, ascite, ...

Chez le porc, les péricardites exsudatives sont souvent associées à des pleuropneumonies de même type.

Chez les bovins, rechercher l'existence d'une réticulite traumatique. Les corps étrangers en provenance du réseau peuvent être à l'origine de péricardite en raison de la relation du réseau avec la pointe du cœur, ces deux parties n'étant séparées que par le diaphragme membraneux. Un corps étranger coupant peut même entraîner des morts subites par hémopéricarde lorsqu'une artériole coronaire vient à être lésée.

4- Conduite à tenir :

Motif de la saisie: péricardite exsudative

Justification de la conduite: Toxique

Aucune lésion semblable



2- péritonite :-péritonite fibreuse :

1- Commentaire :

Péritonite fibreuse - péritoine – Bovins

Présence de nombreuses brides fibreuses accompagnées de phénomènes de résorption hémorragique. A l'éviscération, les adhérences ont entraîné un arrachage du péritoine pariétal avec un léger écoulement sanguinolent provenant des vaisseaux sous-jacents.

2- La lésion :

Inflammation chronique du péritoine qui se traduit par des adhérences anormales des feuillets péritonéaux.

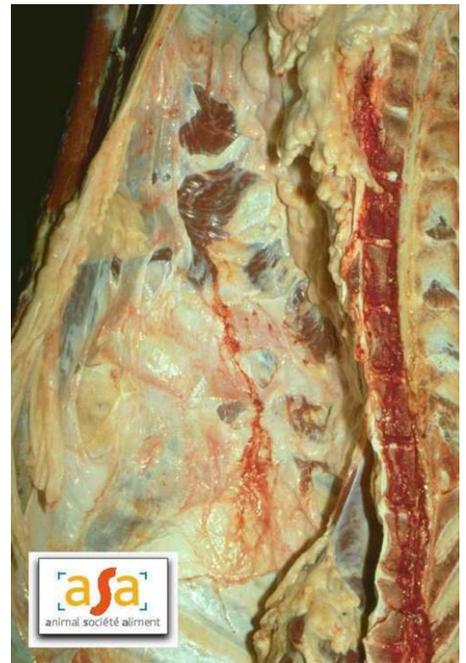
3- Fiche reflexe:

Vérifier que l'éviscération n'a pas entraîné de souillures importantes (intégrité des réservoirs gastriques et des intestins). Rechercher les réactions générales de l'organisme et les causes. S'assurer du stade évolutif (notamment l'absence de foyers fibrineux partiellement enkystés, l'absence de foyers de suppuration mal délimités, ...).

Chez le porc, la péritonite fibreuse est souvent associée à des lésions de pleuro-pneumonie de même stade évolutif.

4- Conduite à tenir :

Motif de la saisie: Péritonite fibreuse
Justification de la conduite: répugnant
Aucune lésion semblable



VIII -Les maladies spécifiques :

1-La tuberculose :

1-Etiologie : la famille de Mycobacteriaceae de l'ordre des Actinomycetales ne comprend que le genre Mybacterium dans lequel on distingue les espèces suivant : groupe « *tuberculosis* » .

1-1.Le bacille tuberculeux :

Le bacille tuberculeux appartient, comme le bacille de la lèpre, le bacille tuberculeux bovin et les nombreux bacilles dits atypiques, au genre des mycobactéries (classe des Actinomycetales). On appelle bacille de Koch(B.K.), du nom du savant allemand qui la découvrit en 1884, le germe pathogène responsable de la tuberculose humaine. Certaines tuberculoses animales (bovines, par exemple) en dépendent néanmoins.

2-Les modalités de la contagion :

2-1. Les voies de pénétration :

- Voie respiratoire (Inhalation de microparticules). – Voie digestive (absorption de lait virulent)

2-2. Les modes de transmission :

Ils sont divers et varient en importance selon l'espèce.

-Transmission verticale

Absence de transmission congénitale :le jeune issu de mère tuberculeuse nait sain ; isolé dès la naissance, il peut être utilisé pour le repeuplement.

-Transmission horizontale

-Transmission direct : A la faveur de contacts entre individu infecté et individu sain : cohabitation, ingestion par le veau du lait virulent, contamination vénérienne, contact au pâturage (pendant les 48 premières heures d'un premier contact à l'occasion d'un regroupement de bovins, ceux-ci passent 50% du temps muflé contre muflé).

-aliments, eaux...contaminés ou des produits d'origine animale virulents (lait...).

2-3. Les facteurs de réceptivité :

Dans la tuberculose, le « terrain » joue un rôle important dans le développement de l'infection. Par ailleurs, certains facteurs (surmenage, lactation...) peuvent favoriser l'expression clinique de l'infection. (**Dauma Guemessou**)

3- **Commentaire** : tuberculose (lésions de) - poumon - Bovins

Hydrocachexie.

Poumons très denses, criblés dans leur totalité de lésions grosses comme une lentille. Faible

réaction des nœuds lymphatiques trachéo-bronchiques et

médiastinaux, qui sont hémorragiques et présentent

quelques petits nodules. A l'examen histologique,

tuberculose miliaire aiguë, rares tubercules

nécrosés dans les nœuds lymphatiques.

Tubercules caséux jaunes, tous au même

stade. Tuberculose miliaire aiguë de

généralisation précoce.



4- **La lésion** :

Ensemble de lésions spécifiques: tubercules et nodules dans lesquels se produit une nécrose caractéristique dont résulte le caséum.

5- **Fiche reflexe**

Schématiquement, il est important de distinguer les formes stabilisées des formes évoluant lentement et localement et des formes de généralisation.

Les lésions suspectes constatées doivent être confirmées par l'isolement de la souche par un laboratoire agréé.

La tuberculose est MRC chez les bovins, les caprins, les bisons et les cervidés d'élevage.

La déclaration de la maladie est obligatoire pour toutes les espèces d'animaux domestiques et sauvages.

6- **Conduite à tenir** :

Motif de la saisie: tuberculose

Justification de la conduite: Explicitement prévu

bronchopneumonie Ne pas confondre avec:

2- la brucellose :

1- Commentaire :

brucellose (lésions de) - appareil génital femelle - Bovins

Brucellose : nécrose des cotylédons, de couleur grisâtre, d'odeur nauséabonde. Coloration de Stamp
Koster positive, mais pas d'isolement de Brucella abortus.

Sur la carcasse : congestion très marquée du péritoine, utérus non involué, épaissi.

2- La lésion :

Chez le mâle : orchite et orchi-épididymite.

Dans les deux sexes : atteintes articulaires et séreuses (arthrite, hygroma, bursite, mal de nuque, mal de garrot chez le cheval).

Chez la vache ayant avorté le placenta présente au niveau des cotylédons un aspect nécro-hémorragique.

3- Fiche réflexe :

Précautions lors de l'abattage et de la manipulation des organes des animaux éliminés dans le cadre des mesures de police sanitaire.



4-Conduite à tenir :

Motif de la saisie: brucellose (lésions de)

Justification de la conduite: Explicitement prévu

Ne pas confondre avec: métrite

3- la strongylose :

1- Généralités:

-Les strongyloses respiratoires sont des némtodoses dues au développement de diverses espèces de

Nématode appartenant aux familles des *Dictyocaulidés* et des *Protostrongylidés*.

2- La lésion :

- **Générales:** Cachexie. (Bussieras et Chermette, 1988)

- Locales:

Chez les bovins et les chevaux, on constate une bronchite vermineuse avec 3 observations possibles:

-Des strongles visibles à l'ouverture de la trachée et des bronches (surtout chez les bovins)

-Petits foyers de bronchite voir de bronchopneumonie disséminés dans le parenchyme pulmonaire ou des petits foyers d'atélectasie, en dépression rouge foncé, de consistance dense, ne flottant pas après immersion. (Bussieras et Chermette, 1988)

-De l'emphysème interstitiel qui aboutit à l'augmentation du volume pulmonaire. (Bussieras et Chermette, 1988)

Chez les petits ruminants, on a des lésions caractéristiques de pneumonie strongylienne directement visible sur les poumons, sans ouverture ni incision. Sur les bords dorsaux des poumons, on a 2 types de lésions possibles liées à l'espèce parasitaire en cause:

-Foyers de bronchopneumonie chronique, surtout dans les parties supérieures des poumons: placards de diamètre de 1-4 cm, légèrement saillants, en "tache de bougie" = "pneumonie grise vitreuse" puis "pneumonie blanche" ; la section montre la forme pyramidale de la lésion et la présence de parasites, notamment *Protostrongylus rufescens*, ainsi que des œufs et des larves, visibles à l'examen microscopique.

-Nodules pseudo-tuberculeux : souvent superficiels, diamètre de 2- 4 mm, noirs puis gris et finalement blancs, devenant plus fermes (calcification); l'examen microscopique montre surtout des *Muellerius capillaris* adultes, des œufs et des L1. Ces nodules s'observent essentiellement chez le mouton (lésions diffuses chez la chèvre).

3- Inspection anté –mortem:

*Clinique et épidémiologique:

Dyspnée, toux, jetage, pas de fièvre, affecte des animaux en première saison de pâturage.

4- Inspection post-mortem:

Recherche des parasites dans les poumons par:

5-Conduite à tenir:

Saisie du poumon

Motif de saisie : strongylose.

4-La fasciolose :

1- Généralités

-C'est une helminthose qui frappent particulièrement les ruminants, elle est due au développement, dans le parenchyme hépatique puis dans les canaux biliaires d'un trématode du genre: *Fasciola* (Bussieras et Chermette, 1992)

1-2-Etiologie: *Fasciola hépatica*; trématode de la famille des Fasciolidés.

2- La lésion:

L'aspect et l'étendue des lésions varient avec le degré de l'infestation et avec l'espèce animale considérée

**Infestation massive* : Généralement chez les ovins.

Le parenchyme n'est plus qu'un énorme caillot sanguin de coloration rouge sombre creusé de tunnels

et de poches hémorragiques « pourriture du foie ». Il est très fragile et se délite facilement .Ces lésions sont souvent accompagnées d'une péritonite hémorragique

**Infestation modérée*: C'est une forme subaiguë qui évolue avec des lésions inflammatoires et hémorragiques, possible de les rencontrer aux abattoirs.

On note aussi la présence de taches irrégulières de coloration jaune grisâtre correspondant à un exsudat riche en polynucléaires, neutrophiles et surtout les éosinophiles

**Infestation décréte*: Les lésions parenchymateuses sont légères mais leur cicatrisation est accompagné d'hépatite interstitielle cause d'une fibrose du foie prenant un caractère atrophique, on parle du foie ficelé .

3- Conduite à tenir : Simple parage ou

saisie des hypes. Motif de saisie :

fasciol

Partie expérimentale

MATERIELS ET METHODES :

Une étude prospective sur la fréquence des affections bovins, ovins et caprins a été menée au niveau de l'abattoir de Tiaret, sur une période de six mois.

La région choisie est une zone pastorale semi-aride connue par l'importance de son élevage ovins séculaire et par une production bovin a introduction relativement récente. la température, a l'ombre, varie entre 30 et 35° C durant la saison chaude et 20et 26° C durant la saison fraiche (D. A. S. TIARET).

L`abattoir :

Il Ya deux raisons majeures qui ont motivé le choix de l'abattoir : la facilité d'accès et le fort taux d'abattages. C`est un centre d`abattage qui dispose de quelques rails aériens. Dans la plupart des cas, les animaux sont éviscérés au sol. Cet abattoir comprend cinq salles et fonctionne tous les jours sauf le vendredi. Le nombre de bovins, ovins et caprins abattus est très variable.

La Description de l'abattoir de Tiaret :

1-Air de stabulation ovine, bovins (Lazzari)

2-Salle d`abattage (cote bovins et cote ovins)

a-Secteur souille (lieu de saignée)

b-Secteur sain (lieu d`inspection vétérinaire)

3-Secteur de séchage (les carcasses inspectes sont séché a l`air libre)

4-Chambre froide (les carcasses inspectes sont stocke dans des chambres froides).

	SALLE D`ABATTAGE			CHAMBRE FROIDE
LAZZARI BOVINS	SECTEUR SOUILLEE	SECTEUR SAIN	S E C H A G E	CHAMBRE FROIDE
LAZZARI OVINS, CAPRINS				CHAMBRE FROIDE
SANITAIRE		BUREAU DE VETERINAIRE		BUREAU DE REGISSEURE

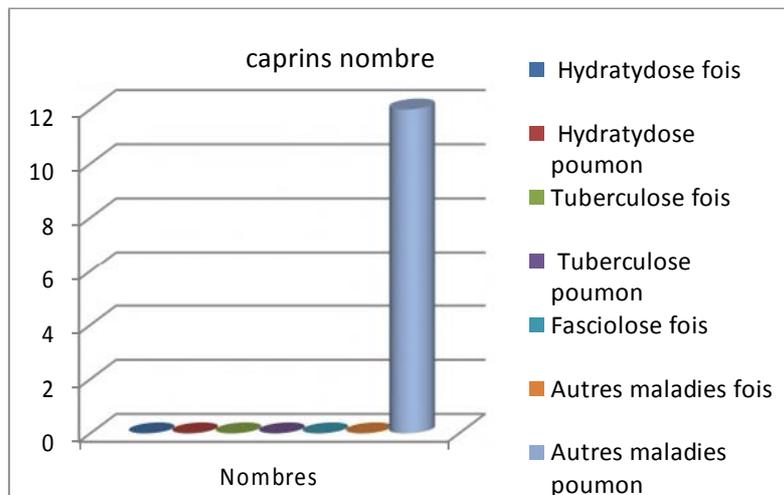
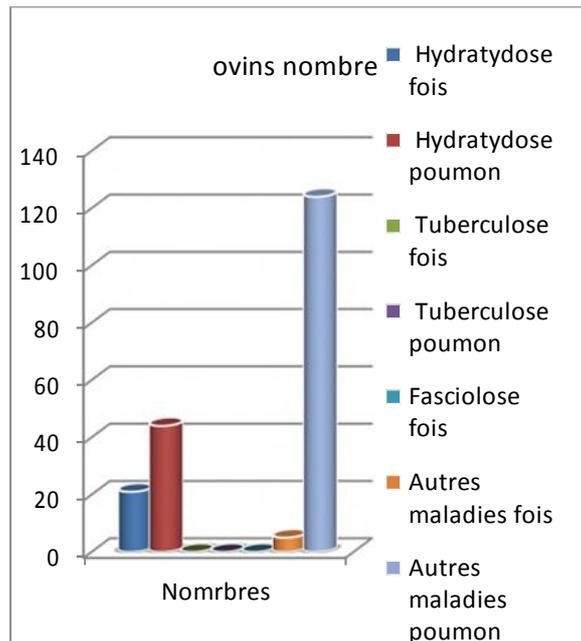
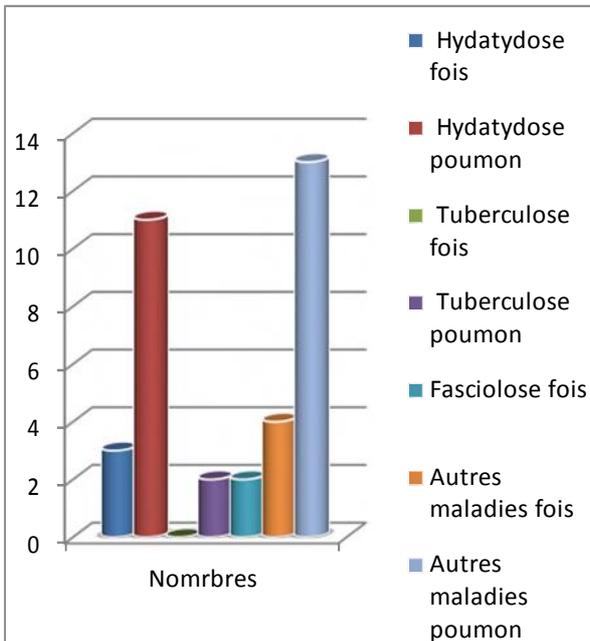
Le plan de l`abattoir de Tiaret

Méthodes : Par examen macroscopique

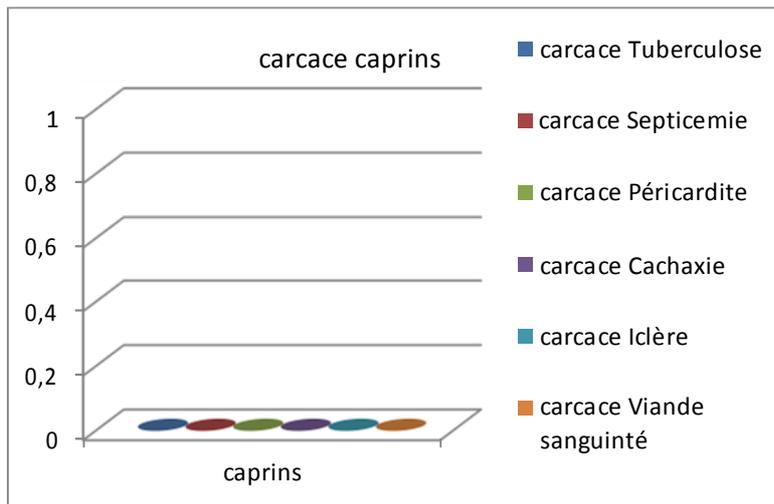
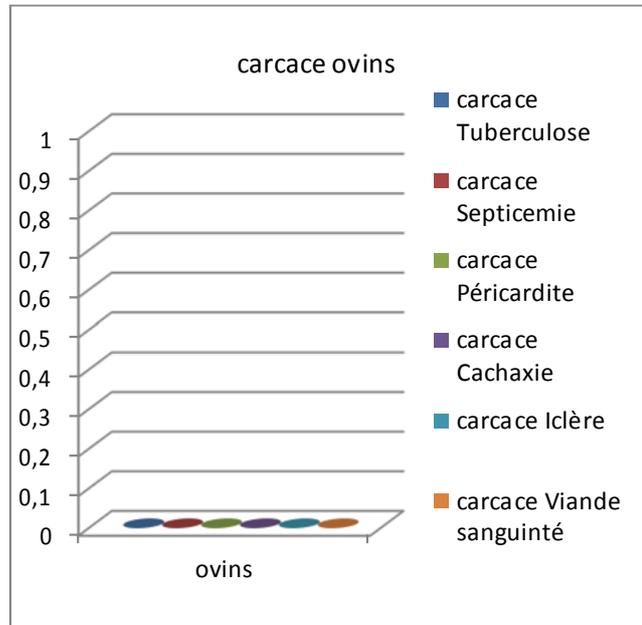
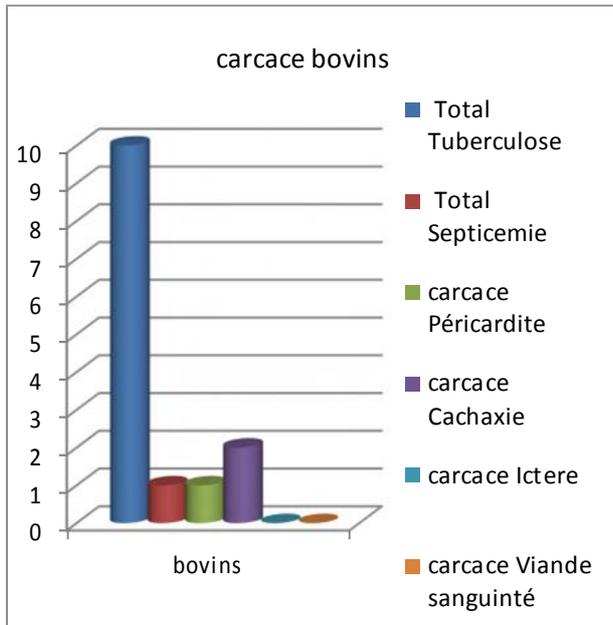
- ✓ Inspection
- ✓ Palpation
- ✓ Incision

Bilan des inspections des organes et des carcasses de
l'abattoir de la commune de Tiaret (OCTOBRE 2015-
MARS 2016).

Causes des saisies des organes		Bovins	Ovins	Caprins
		Nombres	Nombres	Nombres
Hydatydose	fois	3	21	0
	poumon	11	44	0
Tuberculose	fois	0	0	0
	poumon	2	0	0
Fasciolose	fois	2	3	0
Autres maladies	fois	4	5	0
	poumon	13	124	12
Total	fois	9	29	0
	poumon	26	168	12

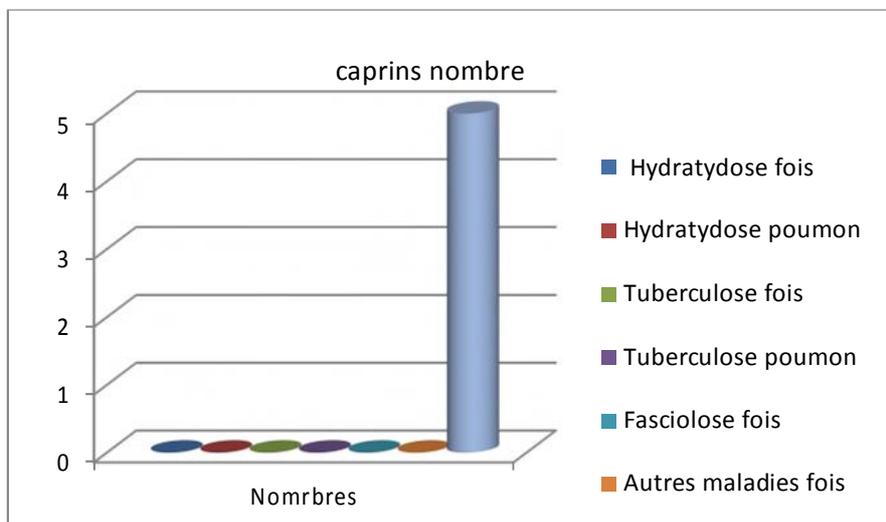
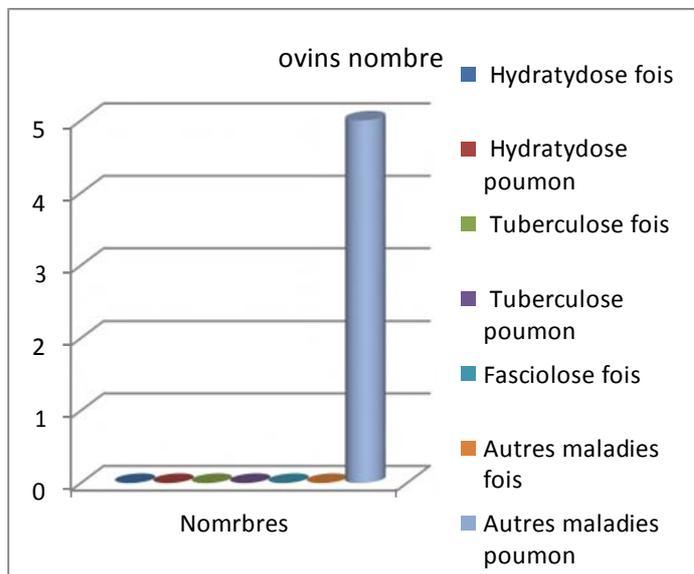
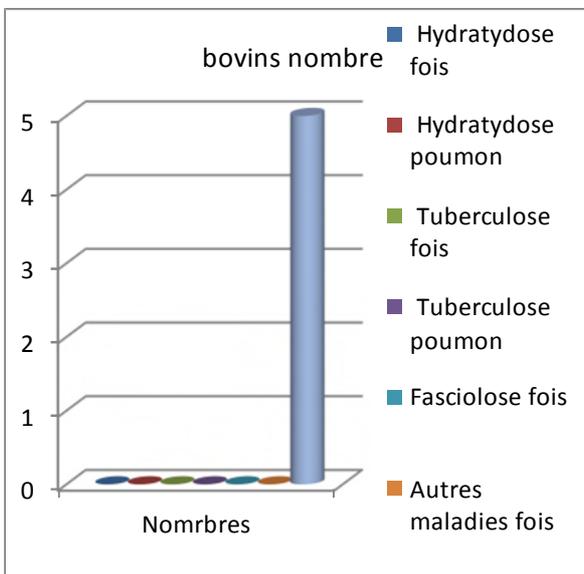


		Bovins	Ovins	caprins
Carcaces	Tuberculose	10	0	0
	Septicémie	1	0	0
	Péricardite	1	0	0
	Cachexie	2	0	0
	Ictère	0	0	0
	Viande sanguin té	0	0	0

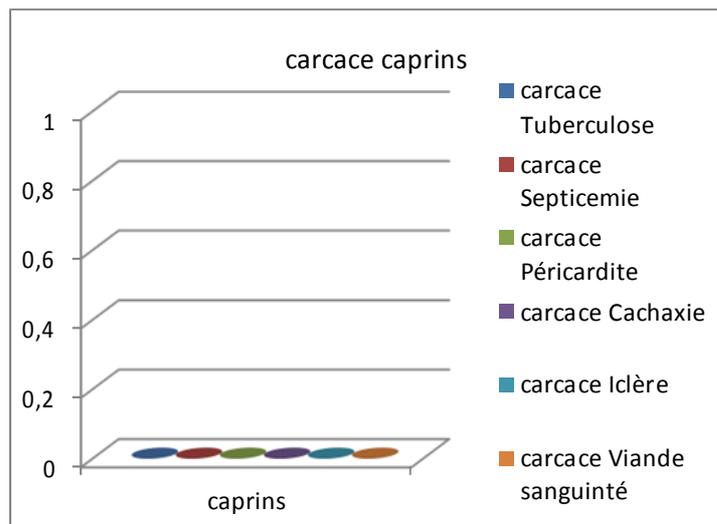
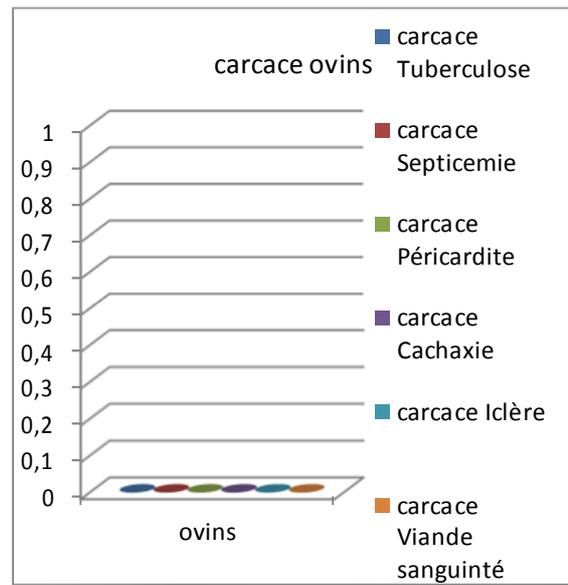
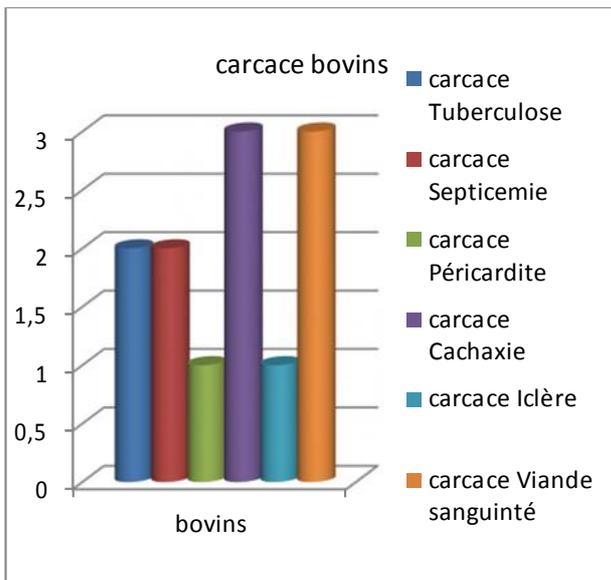


Mois de Novembre 2015:

Causes des saisies des organes		Bovins	Ovins	Caprins
		Nombres	Nombres	Nombres
Hydatydose	fois	7	21	0
	poumon	15	44	0
Tuberculose	fois	1	0	0
	poumon	0	0	0
Fasciolose	fois	0	3	0
Autres maladies	fois	0	5	0
	poumon	7	124	12
Total	fois	8	29	0
	poumon	22	168	12

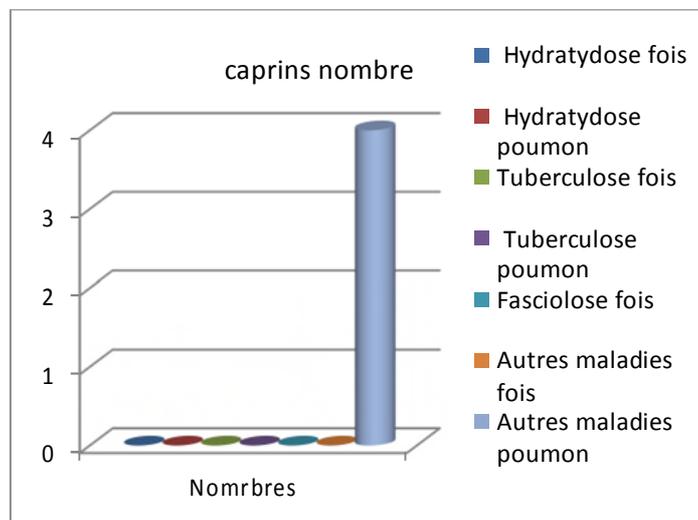
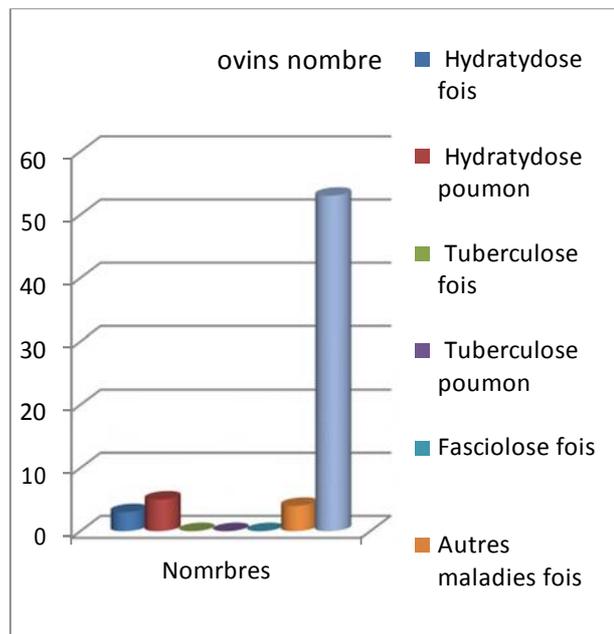
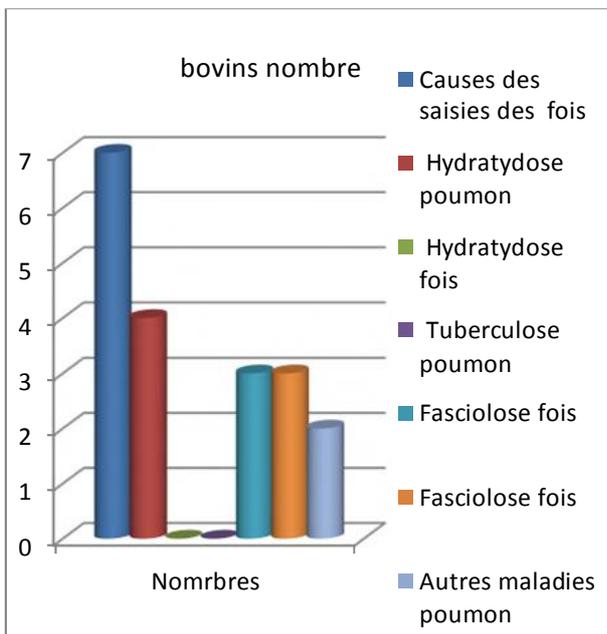


		bovins	ovins	Caprins
carcaces	Tuberculose	2	0	0
	Septicémie	2	0	0
	Péricardite	1	0	0
	Cachexie	3	0	0
	Ictère	1	0	0
	Viande sanguin té	3	0	0

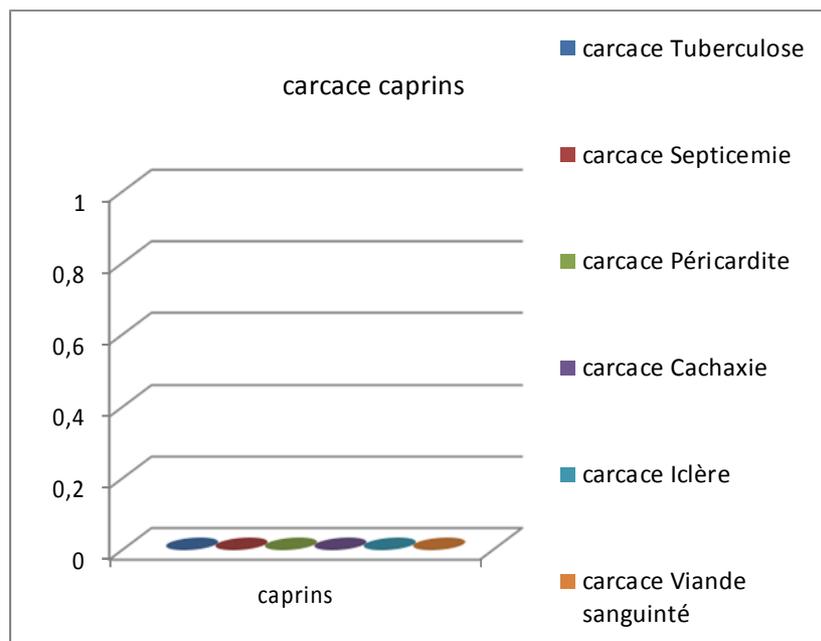
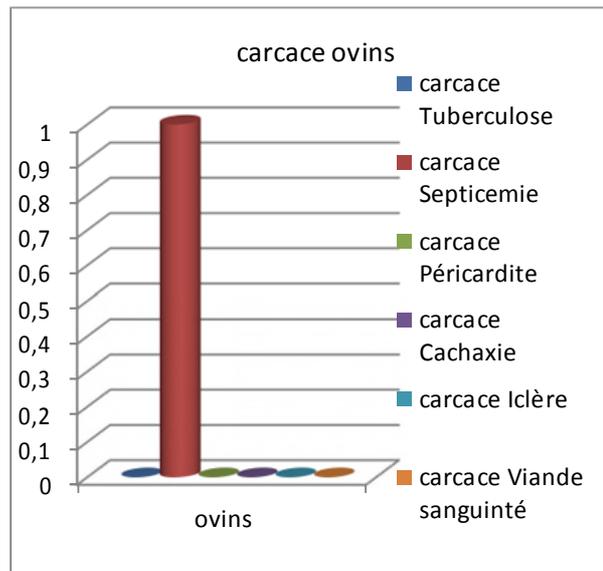
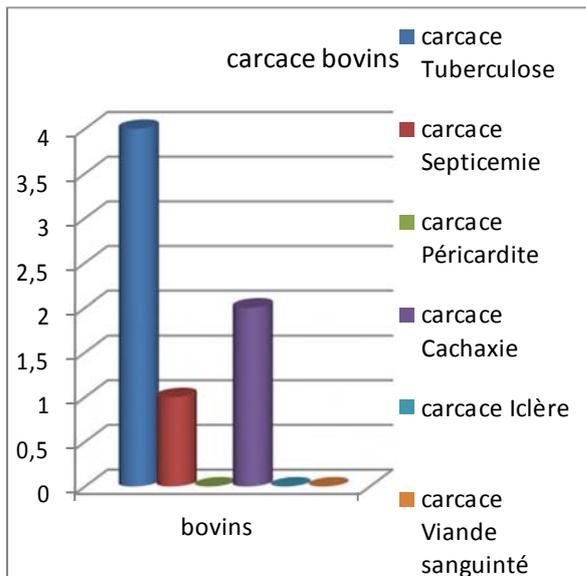


Mois de Décembre 2015

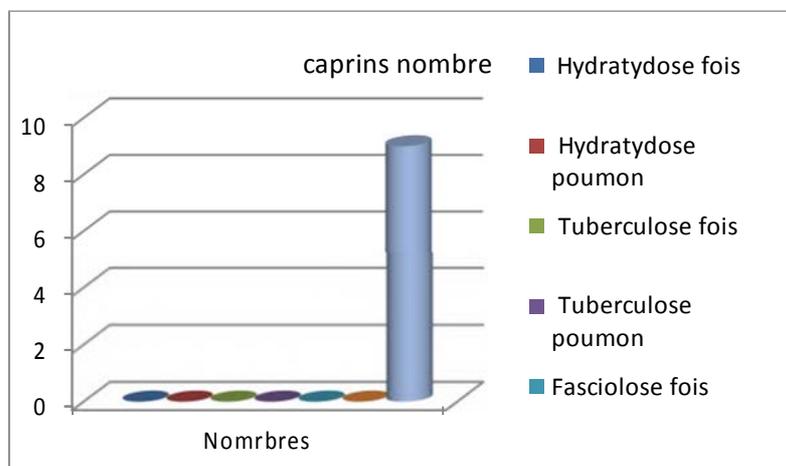
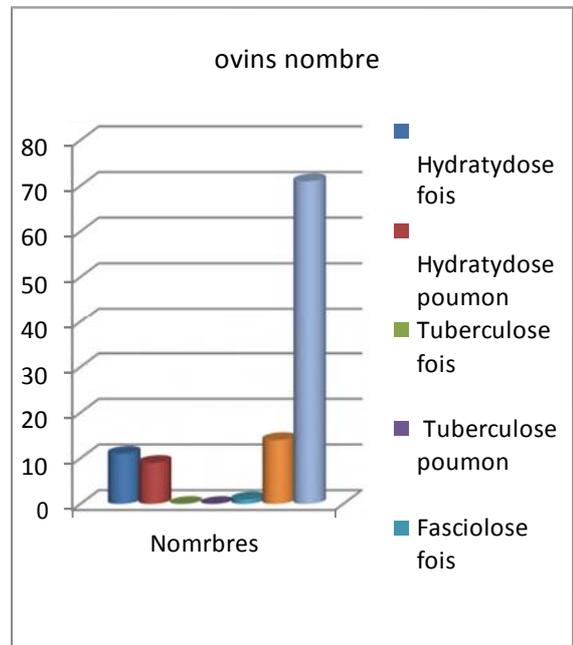
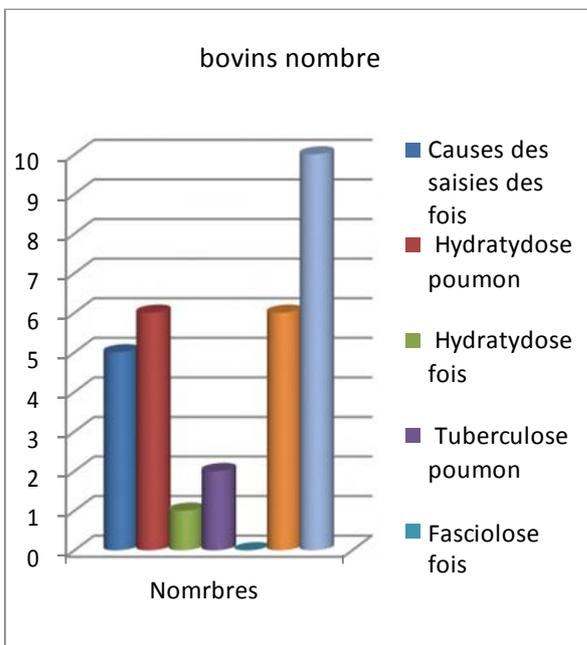
Causes des saisies des organes		Bovins	Ovins	Caprins
		Nombres	Nombres	Nombres
Hydatydose	fois	7	3	0
	poumon	4	5	0
Tuberculose	fois	0	0	0
	poumon	0	0	0
Fasciolose	fois	3	0	0
Autres maladies	fois	3	4	0
	poumon	2	53	4
Total	fois	13	8	0
	poumon	6	58	4



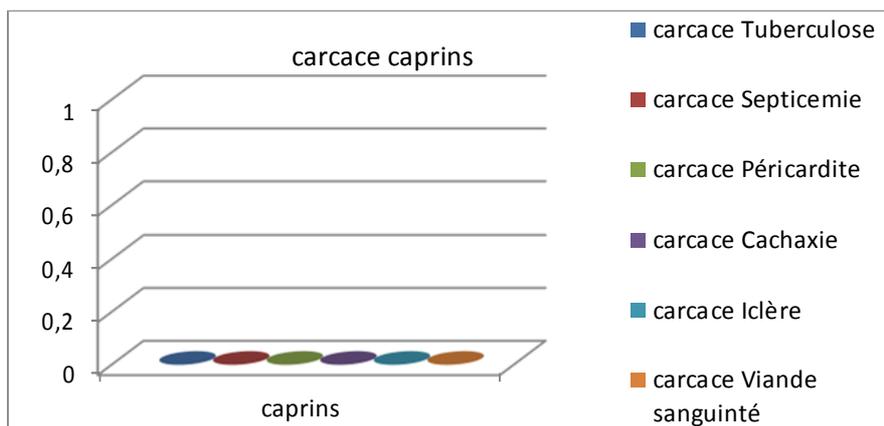
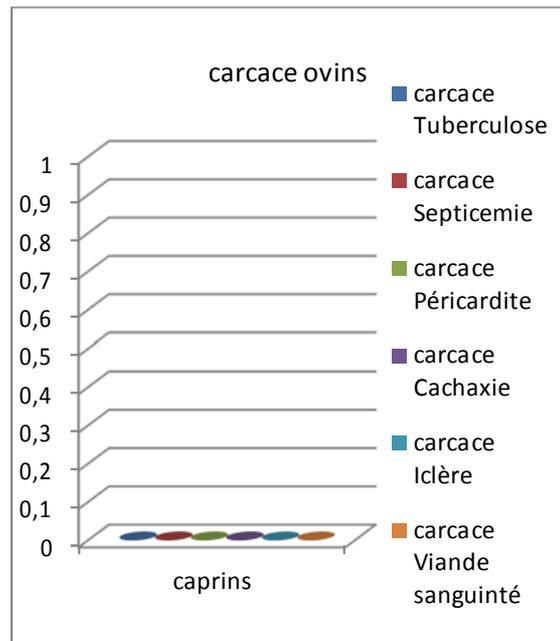
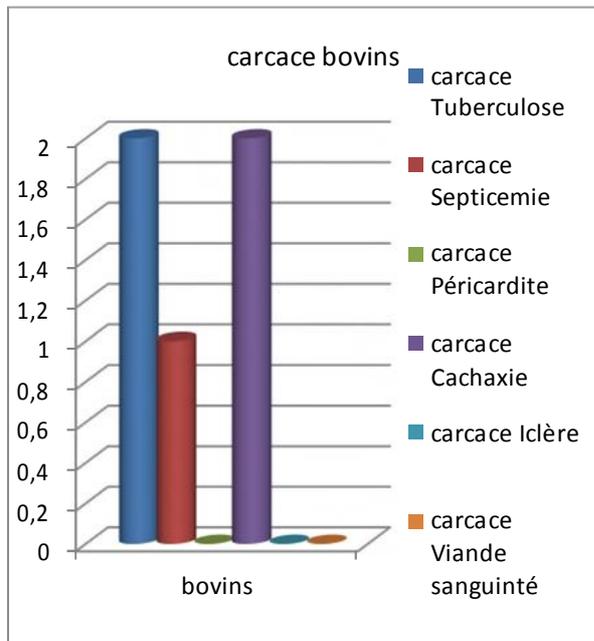
		Bovins	ovins	Caprins
Carcaces	Tuberculose	4	0	0
	Septicémie	1	1	0
	Péricardite	0	0	0
	Cachexie	2	0	0
	Ictère	0	0	0
	Viande sanguin té	0	0	0



Causes des saisies des	Organes	Bovins	Ovins	Caprins
		Nombres	Nombres	Nombres
Hydatydose	fois	5	11	0
	poumon	6	9	0
Tuberculose	fois	1	0	0
	poumon	2	0	0
Fasciolose	fois	0	1	0
Autres maladies	fois	6	14	0
	poumon	10	71	9
Total	fois	12	26	0
	poumon	18	80	9

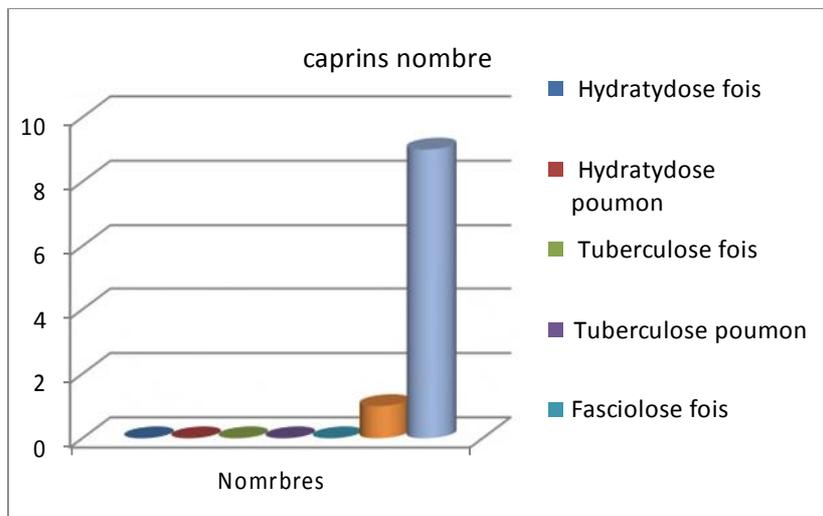
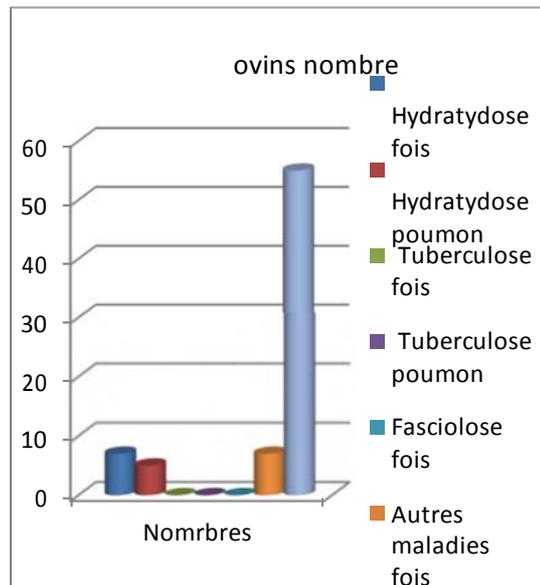
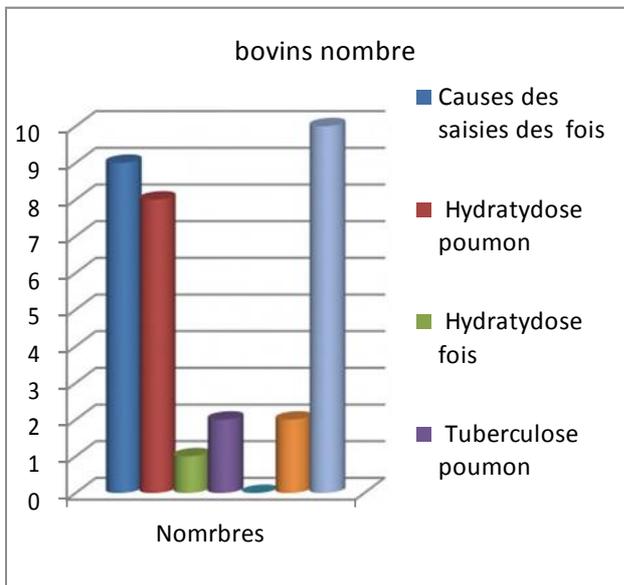


		bovins	ovins	caprins
Carcaces	Tuberculose	2	0	0
	Septicémie	1	0	0
	Péricardite	0	0	0
	Cachexie	2	0	0
	Ictère	0	0	0
	Viande sanguinée	0	0	0

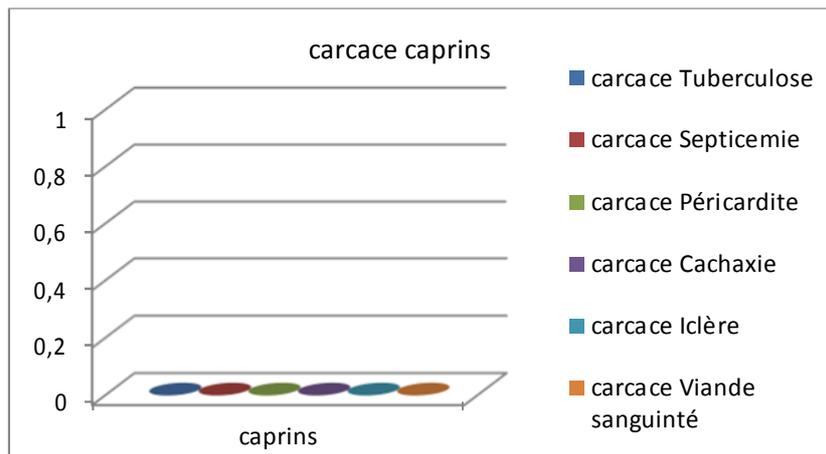
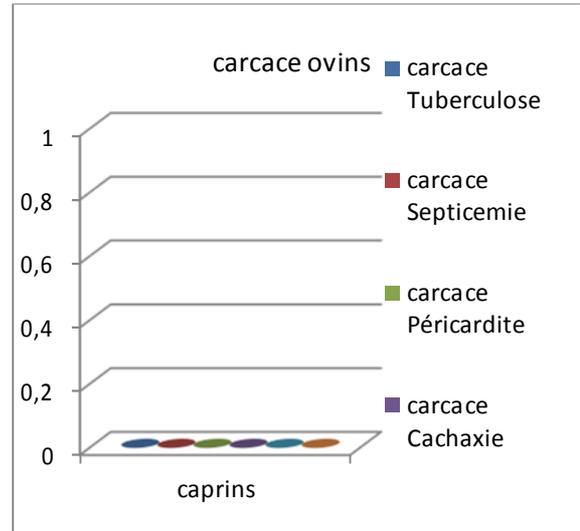
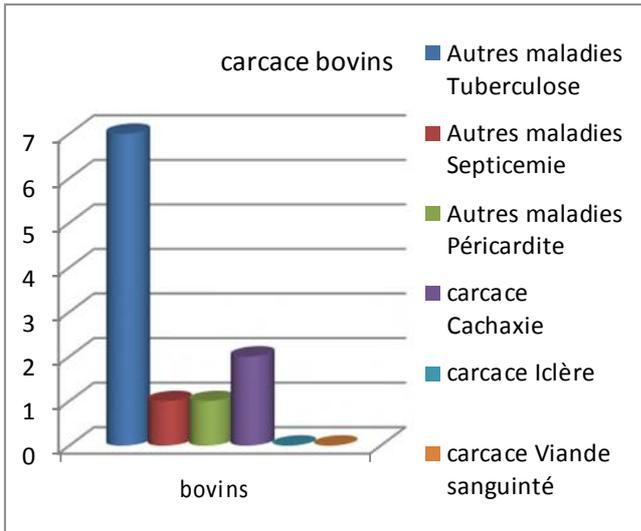


Mois de Février 2016:

Causes des saisies des organes		Bovins	Ovins	Caprins
		Nombres	Nombres	Nombres
Hydatydose	fois	9	7	0
	poumon	8	5	0
Tuberculose	fois	1	0	0
	poumon	2	0	0
Fasciolose	fois	0	0	0
Autres maladies	fois	2	7	1
	poumon	10	55	9
Total	fois	12	13	1
	poumon	18	60	9

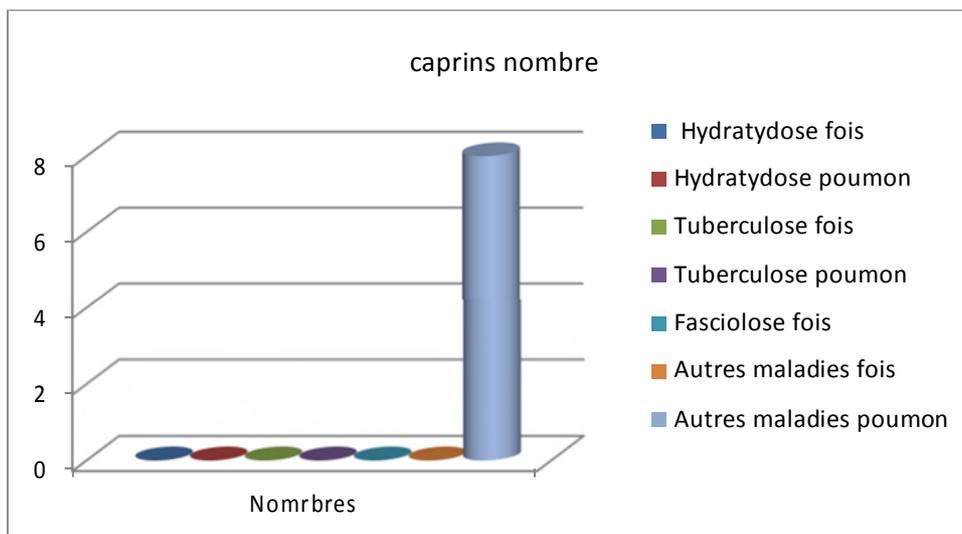
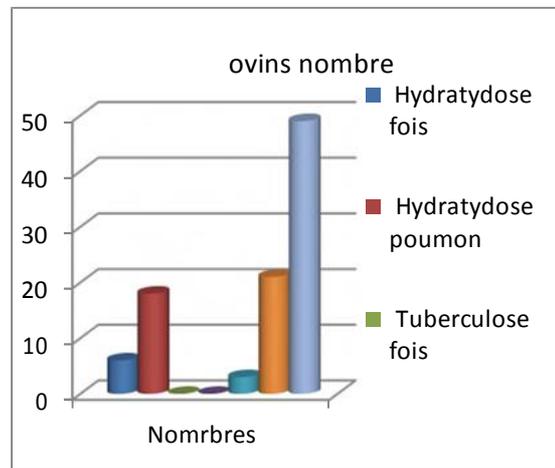
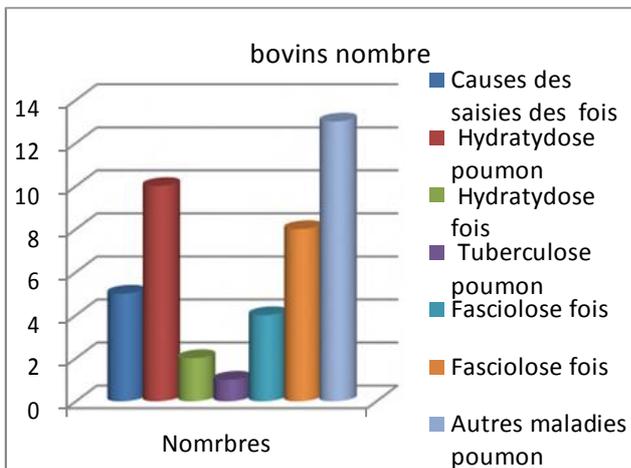


		bovins	ovins	Caprins
Carcaces	Tuberculose	7	0	0
	Septicémie	1	0	0
	Péricardite	1	0	0
	Cachexie	2	0	0
	Ictère	0	0	0
	Viande sanguin té	0	0	0



Mois de Mars 2016:

Causes des saisies des organes		Bovins	Ovins	Caprins
		Nombres	Nombres	Nombres
Hydatydose	fois	5	6	0
	poumon	10	18	0
Tuberculose	fois	2	0	0
	poumon	1	0	0
Fasciolose	fois	4	3	0
Autres maladies	fois	8	21	0
	poumon	13	49	8
Total	fois	19	30	1
	poumon	24	67	8



		Bovins	ovins	Caprins
Carcaces	Tuberculose	2	0	0
	Septicémie	1	0	0
	Péricardite	0	0	0
	Cachexie	3	0	0
	Ictère	0	0	0
	Viande sanguin té	0	0	0

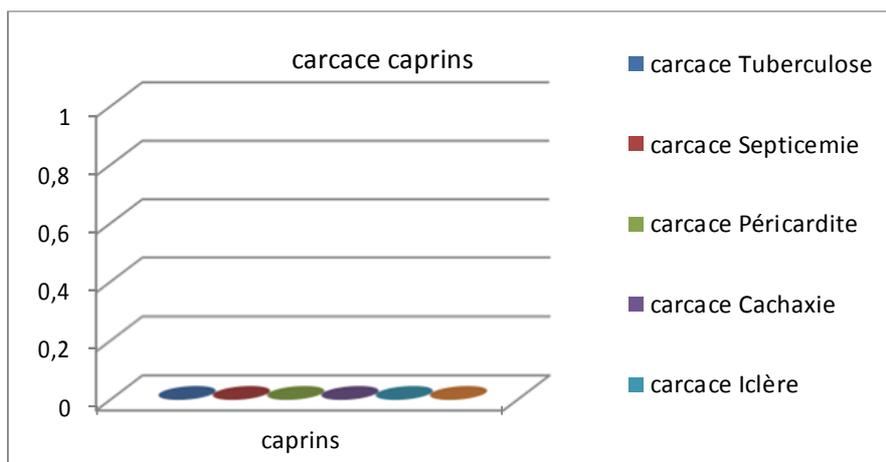
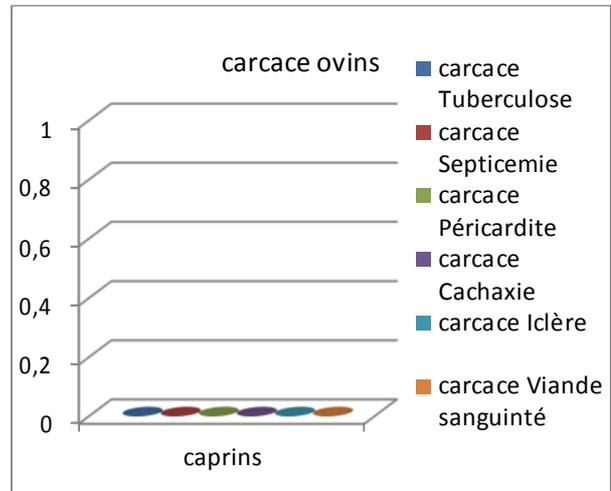
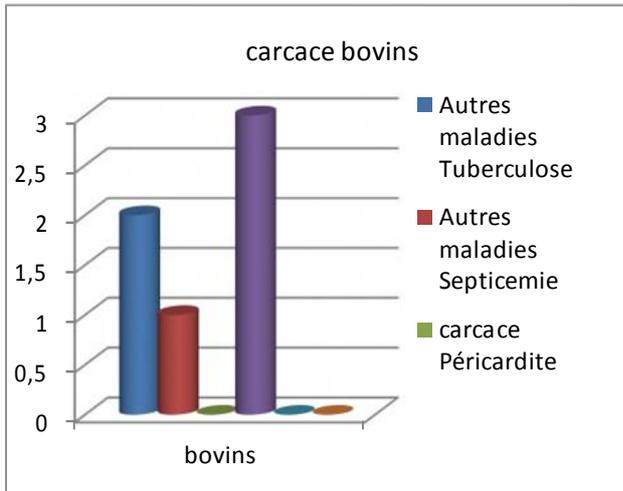




Figure N 04 : Ovin, poumon, kyste hydatique. **Figure N 05** : Ovin, poumon, Abscès suite à des kystes hydatiques.



Figure N 06 : Ovin, poumon, emphysème. **Figure N 07** : Ovin, poumon, pneumonie.



Figure N 08 : Ovin, poumon, hépatisation grise. **Figure N 09** : Ovin, poumon, hépatisation grise.



Figure N 10 : Ovin, poumon, broncho- pneumonie avec hépatisation rouge.



Figure N 11: Bovin, poumon, anciens kystes hydatiques avec abcès et hépatisation rouge.



Figure N 12 : Bovins, poumon, abcès.

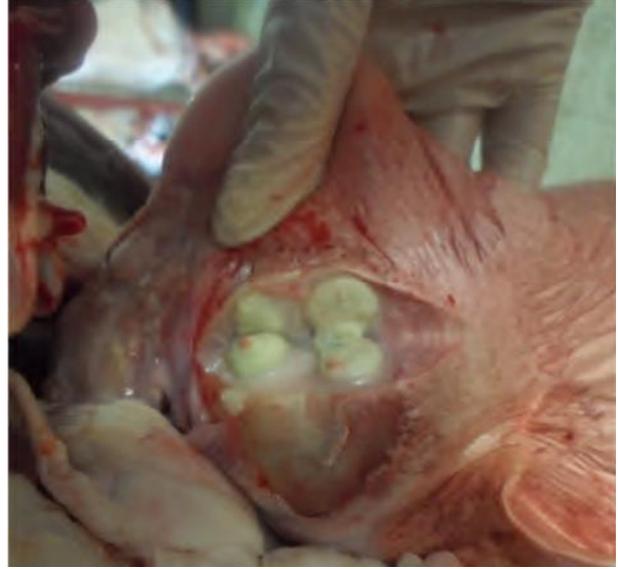


Figure N 13 : Caprin, poumon, abcès.



Figure N 14 : Bovin, poumon, gongraine.



Figure N 15 : Ovin, poumon, atélectasie.



Figure N 16 : Ovin, foie, stéatose.



Figure N 17 : Ovin, foie, sclérose.



Figure N 18 : bovin, foie, congestion suite à une RPT.



Figure N 19 : ovin, foie, pétéchies.



Figure N 20 : Bovin, foie, kyste hydatique.

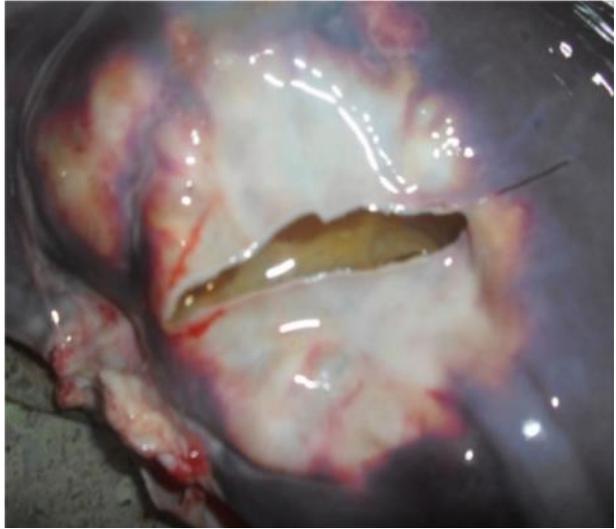


Figure N 21 : Bovin, foie, kyste hydatique.

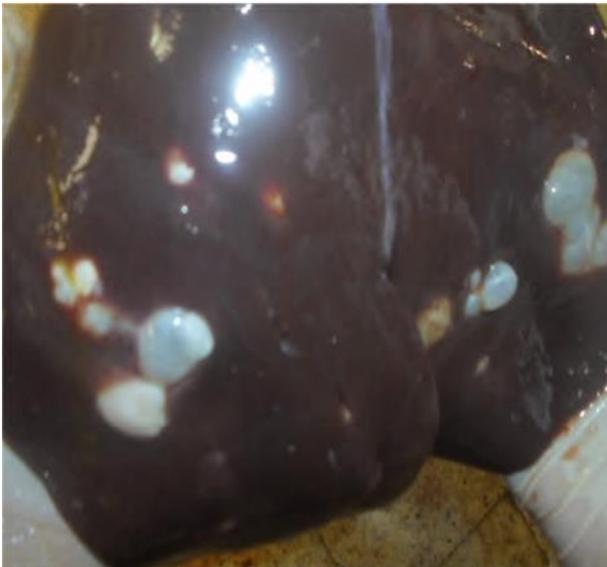


Figure N 22: Bovin, foie, anciens kystes hydatiques.

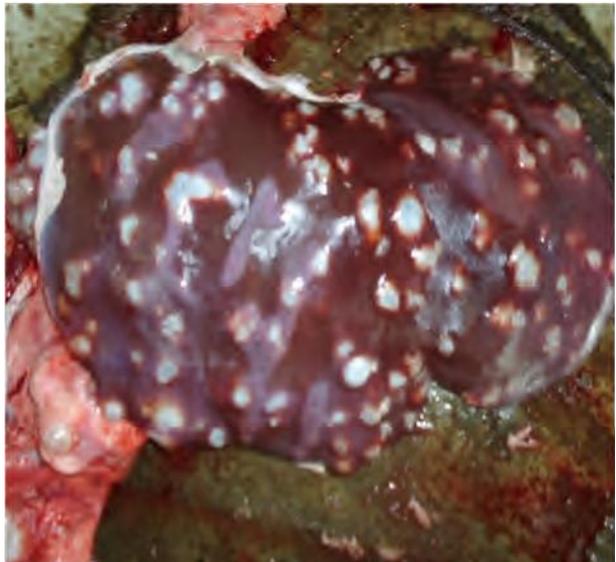


Figure N 23: Bovin, foie, kystes hydatiques diffuse.



Figure N 24 : Ovin, foie, cysticerose hépato- péritonéale.



Figure N 25 : Ovin, foie, fasciolose.



Figure N 26 : Ovin, foie, abcès hépatique.



Figure N 27 : Ovin, foie, abcès hépatiques.



Figure N 28 : Bovin, carcace, saisie partielle suite a une RPT



Figure N 29 : Bovin, carcace, saisie partielle suite à une fracture des cotes.

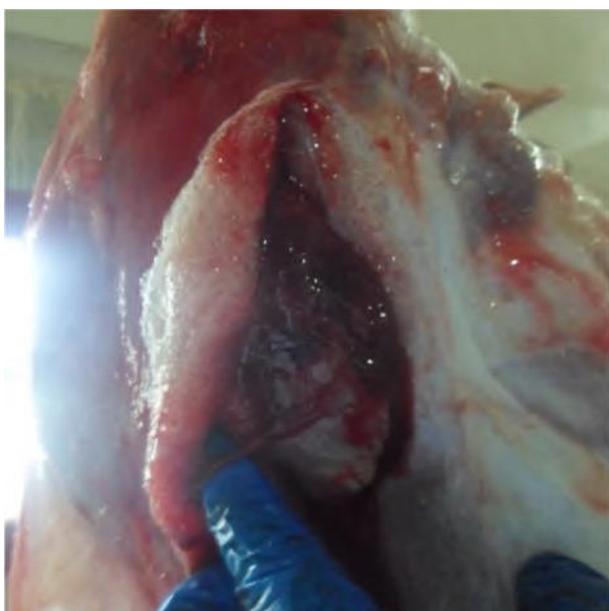


Figure N 30 : Bovin, carcace, saisie partielle suite è une fracture de l'humérus.



Figure N 31 : Ovin, carcace, saisie totale suite a une tumeur d'utérus.



Figure N 32 : Bovin, carcace, saisie totale, cachaxie.



Figure N 33 : Bovin, carcace, saisie totale, ictere.



Figure N 34 : Bovin, carcace, saisie totale, tuberculose.



Figure N 35 : Bovin, carcace, saisie totale.



Figure N 36 : Bovin, carcace, saisie totale, tuberculose.

Conclusion

Conclusion

Le contrôle de la viande au niveau de l'abattoir, est un passage obligatoire, pour obtenir une denrée alimentaire saine et propre à la consommation et de valeur marchande. Cette étape indispensable, rend le rôle du vétérinaire plus dur car en plus du fait de dépister les maladies transmissibles à l'homme et à l'animal, il doit déclarer, si une denrée est saine et propre ou non à la consommation humaine afin d'éviter tout accident.

Par ailleurs, pour assurer en plus de la salubrité, la qualité d'hygiène et de préparation des viandes, et pour éviter les contaminations secondaires par l'environnement (matériel, eau,...) ainsi que par les manipulations humaines, le vétérinaire joue un rôle de surveillance des conditions de préparation et d'hygiène. Cette étude nous a permis de constater que les zoonoses majeures, représentées par la tuberculose la cysticerose, l'hydatidose demeurent des motifs fréquents de saisie engendrant des risques sérieux pour la population et de graves préjudices économiques. Les autres motifs de saisies par ordre de fréquence sont: **les viandes traumatiques, les viandes ictériques, les viandes septicémiques, les viandes fiévreuses, la fasciolose, les viandes cachectiques, les viandes cadavériques.**

Les résultats obtenus montrent que beaucoup de travail reste à faire en aval dans la prévention de

l'apparition de ces maladies.

Notre étude montre à travers les différentes étapes que le secteur de la viande mérite d'être pris en charge. La construction des abattoirs répondant aux normes, la mise en place de conditions d'abattage habillage adéquates et une réglementation visant à faciliter le travail du vétérinaire s'imposent.

Les références

La partie bibliographie :

- ✓ Anatomie de viscères... .. C .CABROL (septembre 1990).
- ✓ Anatomie et physiologie animale (TOME 2) : R. CHANTON- J.PANIEL 1964.
- ✓ Les maladies des bovins... .. JEAMNE BRUGERE.
- ✓ Médecine vétérinaire (1976)/D.C BLOOD et HENDESON.

La partie expérimentale :

- ✓ Mr KADDA BENYAMINA et DJAMEL BENTAHER (2002-2003) : étude quantitative et qualitative des organes saisis dans les laboratoires.
- ✓ Dr KABROUK BELKHIR(2009-2010) : fréquences des lésions pulmonaires chez les ruminants dans la région de Tiaret.